



LA CULTURE

Musique Class'Ittre

AU TEMPS DE LA PANDÉMIE



EXPO FILIACTIONS PRÉLUDE À UN MUSÉE



30/01 < 28/02/2021

Musée
Marthe Donas

Infos
info@museemarthedonas.be
www.museemarthedonas.be
En partenariat avec le Centre
culturel d'Ittre et le Syndicat
d'Initiative d'Ittre

⇒ Voir en page 5

LA CULTURE AU TEMPS DE LA PANDÉMIE

La culture est-elle essentielle en période de coronavirus ? Doit-elle rester accessible envers et contre tout ? Chacun a son opinion en la matière : parfois tranchée, parfois plus nuancée. La culture ne laisse pas indifférent. Elle est une affaire de passion. Elle est notre identité la plus profonde. Parfois même sans qu'on le sache vraiment.

Depuis le mois de mars, et le premier confinement, le secteur culturel est à l'arrêt. Certains restent ouverts par intervalles (comme les musées ou les bibliothèques), d'autres sont fermés et ne sont pas prêts de rouvrir. Les derniers ont pu se trouver une fenêtre de répit entre deux confinements. Mais tous gardent espoir qu'un jour, on pourra se retrouver à un concert, une pièce de théâtre ou un spectacle pour enfants. Le problème, c'est que ce qui fait l'attrait des événements culturels en temps normal, à savoir la rencontre avec des artistes, des œuvres ou un public, est aujourd'hui redouté pour des raisons sanitaires. En attendant des jours meilleurs, nous sommes partis à la rencontre des opérateurs culturels ittrois.

UN MUSÉE OUVERT

Le Musée Marthe Donas est le seul opérateur actuellement autorisé à accueillir du public. Avec un protocole sanitaire strict. « Le Musée est ouvert et une nouvelle exposition est prévue au mois de février. Mais nous avons dû reporter des expos prévues en 2020 lors du premier confinement. Nous avons essayé de toucher notre public avec une newsletter qui repre-

nait des informations concernant des tableaux ou des artistes de notre collection. Nous avons aussi développé nos activités sur les réseaux sociaux et notre site internet est en rénovation. À la première réouverture, au mois de juin dernier, on a eu beaucoup de monde. Le côté proche, local et à taille humaine a joué en notre faveur. Les gens préféreraient fréquenter des petits lieux sans trop de monde. » détaille Annick Gillard, la coor-



dinatrice du musée. « Par contre, nous avons perdu tout le public scolaire qui fréquente habituellement le musée ».

⇒ Suite en page 4

QUI A DIT QUE LIRE, C'ÉTAIT BARBANT ?

VOICI QUELQUES NOUVELLES SUGGESTIONS DE LIVRES JEUNESSE POUR RIRE, SE DIVERTIR, RÉFLÉCHIR OU SE SOUVENIR. COMME LE DIT FERNANDO BÀEZ, ÉCRIVAIN ET POÈTE VÉNÉZUÉLIEN, LE LIVRE N'EST -IL PAS « UNE EXTENSION DE LA MÉMOIRE ET DE L'IMAGINATION » ? ALORS, NE NOUS EN PRIVONS PAS !

POUR LECTEURS AUTONOMES

« **TOUT NU ! LE DICTIONNAIRE BIENVEILLANT DE LA SEXUALITÉ** »
de Myriam Daguzan Bernier, illustration de Cécile Gariépy. Edition du Ricochet 2020
22€ - A partir de 13 ans.



Si la sexualité est quelque chose de naturel et positif, ce n'est cependant pas toujours un sujet facile à aborder avec son jeune ! Et pourtant, les questions arrivent parfois, exprimées clairement ou non, et en tant que parent, il faut rassurer, parfois dédramatiser certaines situations, discuter, bref, se mettre à nu. Dans cet ouvrage, il est question de sexualité. Mais pas seulement ! On y aborde aussi la question de l'identité, de l'image de soi et de la relation aux autres. Car le sujet est complexe. Au-delà de la sexualité, il y a aussi le fait de s'accepter tel qu'on est, de s'approprier son corps. La sexualité n'est pas un copier-coller identique à chacun d'entre nous.

Suis-je normal ? Pourquoi mon corps connaît-il tous ces changements ? Pour répondre sans tabou à ce genre de questions, Myriam Daguzan, l'auteure, s'est mise dans la peau de l'adolescente qu'elle avait été. Avec un franc-parler qui plaira aux ados, elle explique tout, de A à Z, des sujets légers aux plus graves, avec le même sérieux que dans les recherches documentaires mais toujours avec un regard bienveillant et une pointe d'humour !

Un livre à découvrir dès 13 ans (et même beaucoup plus tard...) sans modération.

POUR LECTEURS CONFIRMÉS

« **L'A RÉVOLUTION** » - BANDE DESSINÉE
Scénario J.-C. Tixier ; Dessin et couleur Ohazar.
Edition Michel Lafon 2019
20€ - Adolescents.



Ni date pour cette histoire
Ni lieu précis pour ce pays.
Une dictature militaire dirigée par un despote arrivé au pouvoir à la faveur d'un terrible coup d'état.
Un groupe de quatre adolescents épris de liberté qui vont faire acte de résistance de manière originale. C'est l'A révolution.

Le début d'un long chemin personnel et collectif...

Une BD qui ne révolutionnera pas le genre mais dans laquelle les ados plongeront avec plaisir pour se distraire, ou pour aborder le thème du totalitarisme et les moyens d'action pour le contrer.



POUR LECTEURS DÉBUTANTS

« **PAF !** »
de Jérôme Camil. Editions Alice Jeunesse
15€



Une enquête qui ne manque pas de piquant ni de rebondissements... Une série de crimes inexplicables fait trembler la ville. Heureusement, deux moustiques, le célèbre commissaire Rustik et son fidèle assistant l'inspecteur Lipstik sont sur le coup ! Mais parviendront-ils à démasquer le coupable avant qu'il ne fasse de nouvelles victimes ? Un polar plein d'humour au suspense insoutenable... pour les petits ! (Babelio)

POUR LES PETITS

« **LE LIVRE NOIR DES COULEURS** »
de Menena Cottin et Rosana Faría. Traduction Alain Serres. Edition Rue du Monde
19,50€ - Dès 3 ans.



Ce livre tout noir parle des couleurs ! Thomas, aveugle, y raconte ce que les couleurs évoquent en lui. Grâce au relief sur les pages et à la présence du braille, le lecteur comprend Thomas. Ouvrage récompensé pour ses illustrations du prix Bologna Ragazzi 2007, à la Foire du livre de jeunesse de Bologne. (catégorie New Horizons)

RUBRIKE IN WALON



Valentin èrvit du cimintière aysk'ou vît d'intèrer's feume Mariclère.

- Maria Dèyi, kou ç-què d' vas fé tout seû, hon !?, disst'i Valentin.

- Bah, li rèspond Pière, in vî cousse. Ptit z-à ptit vos dalez vîr, vo chagrin va diminuwer, vos dalez soûrti, vîr dès djins, èyè in djoû ou l'aute, vos tchèrez co bî su 'ne bèle compagniye, vos srez eûreû co in coû, yè..

- Waye, mins mi dji pârle pou audjôrdû au nût'.. !!

Michel Pourtois

MEILLEURS VOEUX CULTURELS 2021



LA LANGUE DE CHEZ NOUS

PETIT RAPPEL UTILE

On doit, on devrait dire **LA** Covid 19 (voir P.T. De décembre, page 10).

Exemple : Beaucoup de personnes sont décédées à cause de la Covid (et pas "à cause du Covid").

"Piquer ou mordre ?" Les ARAIGNÉES ne sont pas équipées, contrairement aux moustiques ou aux abeilles, pour piquer, elles MORDENT avec des crochets situées au niveau de leur bouche.

Arthur Deghorain

CULTURE

EXPOSITION. FILIATIONS. PRÉLUDE À UN MUSÉE DU 30 JANVIER AU 28 FÉVRIER 2021

Francine Franke Van Meir (1931-2020), fille de Marthe Donas et d'Harry Franke, appartenait à la Congrégation de l'Enfant-Jésus sous le nom de Sœur Françoise. Au début des années 1960, les religieuses de Nivelles ont acquis la propriété familiale d'Ittre pour en faire un centre de retraite spirituelle. La bergerie du Château Bauthier a alors été transformée en chapelle d'aspect résolument moderne.

Désireuse de perpétuer la mémoire de sa mère, Francine a proposé dès 2006 à la commune d'Ittre, devenue propriétaire des lieux, la mise à disposition d'une vingtaine de peintures et dessins pour y être présentés de manière permanente dans la chapelle.

Cet ensemble, noyau initial de la collection de notre musée, a contribué à faire connaître Marthe Donas, avant-gardiste belge quelque peu oubliée. Dans la foulée, des expositions et des publications ont permis de diffuser l'image de l'artiste et d'as-

surer une meilleure connaissance de son univers artistique.

L'hommage rendu par le MIMDo à sa donatrice poursuit un triple objectif : rappeler l'objet de sa générosité tout en mettant en exergue son réceptacle (la Chapelle), cerner un contexte familial (Francine et ses parents), restituer un cadre de vie rural (la maison et le village).

Pour illustrer au mieux ces trois thèmes, le musée a rassemblé une trentaine d'œuvres de Marthe Donas, parfois peu montrées, et une série de documents inédits.



Marcel Daloze, conservateur
Musée Marthe Donas
info@museemarthedonas.be
www.museemarthedonas.be

SPORT



LE BADMINTON CLUB ITTRE (BCI)
vous présente
ses Meilleurs Voeux
et vous souhaite
une Année 2021
pleine de joies
et de santé

Le BCI pratique le
badminton de récréa-
tion depuis 2017 au
Centre Sportif d'Ittre

Infos :
www.trivias.be/bci
Marc-Olivier LECLERCQ

STAGES

ATELIERS HEBDOMADAIRES DE THÉÂTRE AU CENTRE CULTUREL : IL RESTE QUELQUES PLACES !



POUR ENFANTS
DE 8<12 ANS

● Horaires :

Du jeudi 21 janvier au jeudi 10 juin
Le jeudi de 17h à 18h30

● Prix :

9€/cours (soit 153€ pour 17 cours*)
*Il n'y a pas cours pendant les vacances scolaires et jours fériés.

● Animatrice :

Lola Delcorps (comédienne)

● Modalités de paiement :

L'inscription de votre enfant ne sera prise en compte qu'une fois la somme totale de l'atelier versée sur le compte du Centre culturel d'Ittre (CLI) : BE50 0012 6285 4518. Merci de préciser le nom de l'atelier ainsi que le nom et prénom de votre enfant.

● Lieu :

Au Centre culturel d'Ittre
(36 rue de la montagne, 1460 Ittre).

Infos et inscriptions :

Centre culturel d'Ittre
info@ittreculture.be



PASAPAS
école de danse

Stage de danse
Carnaval

15 février au 19 février

4 à 7 ans
8 à 10 ans

Multi danse
jazz
ragga
hip-hop
baby dance

Tarifs : 95€
INFOS & INSCRIPTIONS
www.pasapasdanse.com

organisé dans le respect
des mesures sanitaires

LA CULTURE AU TEMPS DE LA PANDÉMIE

UNE SAISON ANNULÉE !

Pour **Musique Class'lttre**, qui organise depuis 7 ans des concerts de musique classique, l'année 2020 est à oublier : « *Pratiquement toute notre saison a été annulée. Seul le concert du mois de mars a pu se tenir* » explique Michèle Counson. « Nous avons aussi épaulé les Amis du Mediophone de l'église de Haut-Ittre pour le concert de début octobre, en tenant compte des mesures sanitaires nécessaires, mais, je trouve que cette crise a mis en lumière le manque d'une grande salle de spectacle qui permette de respecter les distances physiques imposées. » Sur les 6 concerts prévus en 2020, 5 ont donc été annulés. « *Les musiciens qui bénéficiaient des subsides Art et Vie ont pu garder les subsides, malgré l'annulation. On espère pouvoir les reprogrammer en 2022 car notre saison 2021, qui démarre le 7 mars, était déjà programmée, jusqu'au mois de décembre, avant le début de la crise sanitaire. Mais on ne sait toujours pas quand cela pourra reprendre...* »



Musique Class'lttre a dû annuler 5 des 6 concerts prévus en 2020

L'INCERTITUDE DE LA REPRISE

L'incertitude est probablement la plus grande contrainte pour les programmeurs culturels : Quand pourront-ils reprendre ? À quelles conditions ? La séance sera-t-elle rentable si les contraintes sont trop importantes ? « *Les réglementations n'ont pas arrêté de changer* » explique Gus Goossens, de l'**Etable d'Hôtes**. « *Entre les deux confinements, quand les événements culturels*



Quand le public sera-t-il de retour dans la cour de l'Etable d'Hôtes ?



étaient autorisés, certains spectacles n'ont pas pu se faire, soit parce qu'une règle a été modifiée en der-

nière minute, soit parce que les mesures étaient trop compliquées à mettre en place ».

Malgré ces contraintes, la demande des spectateurs est grande : « *Les spectateurs sont en manque de spectacle ! A chaque fois, on a rempli la jauge autorisée, forcément plus restreinte en raison des contraintes de distanciation* ».

Et la créativité reste de mise, puisque des alternatives ont vu le jour à l'**Etable d'Hôtes** : « *On a organisé des brunchs, dans la grande grange qui permet de garder les distances. Chaque table était dans sa bulle. Et la cerise sur le gâteau, c'est un groupe musical qui ajoutait une touche culturelle au repas. Les musiciens étaient payés au chapeau. Ça a bien marché* » confie Gus.

UN MORAL EN BERNE... ET BEAUCOUP DE FRUSTRATION

Pourtant, malgré une volonté de résister à la morosité, les programmeurs ont parfois des moments difficiles, qui entament leur motivation :

« *Au mois de décembre, en fin d'année, j'ai eu un petit coup de mou. On ne pouvait pas se projeter dans l'avenir et on était suspendu à un fil, comme un yoyo* » confesse Gus. « *J'étais abattu, mais je reprends espoir lors d'une rencontre ou d'une bonne nouvelle* ».

À l'**Heptone**, haut lieu du jazz dans le centre d'lttre, Olivier Collette ressent surtout de la frustration :

« *Tout a été annulé. Après avoir tout préparé, tout programmé, fait la promotion... tout est tombé à l'eau !* ». Pourtant, au mois d'octobre, avant le deuxième confinement, la saison avait repris : « *Au lieu des 100 personnes, on pouvait en accueillir seulement 40. Les entrées étaient pour les artistes et nous ne pouvions pas organiser de bar. L'ASBL Heptone ne gagnait rien. On l'a fait pour dire qu'on existe et pour maintenir un lien avec le public. On a fait de la résistance culturelle ! Et les gens ont répondu présent, même si certains ont été effrayés de se retrouver dans une salle avec 40 personnes.* »

UNE FERMETURE INDÉFINIE

Depuis lors, l'**Heptone** est fermé. La programmation de 2020 est reportée à 2021, en fonction des disponibilités des artistes : « *Maintenant, j'attends que les choses reviennent à la*

normale, sans distanciation ni masque. Sinon, cela n'en vaut pas la peine. Je l'ai essayé et c'est beaucoup d'énergie pour pas grand-chose. En plus, on y perd de l'argent. Et il faut que les spectateurs se sentent en sécurité car, même avec un protocole, il y a toujours un risque puisque certains ne respectent pas complètement les règles. »

En plus d'être programmeur pour l'**Heptone**, Olivier Collette est aussi musicien et professeur de jazz à l'Académie de Waterloo. En tant qu'artiste, la situation est plus compliquée : « *Je continue à jouer, essentiellement seul. De temps en temps, on peut continuer à répéter et à enregistrer avec d'autres musiciens. Mais les concerts prévus ont été annulés.* » explique-t-il. Il profite donc du temps disponible pour produire un nouveau disque, qui ne sortira pas avant un ou deux

ans, quand la crise sanitaire sera passée...

RETROUVER DE LA MOTIVATION

« *Pendant le premier confinement, j'ai attendu, mais le deuxième confinement a anéanti tous les espoirs de reprise. Je ne voyais pas la sortie du tunnel et je broyais du noir. Je n'ai pas étudié la musique pendant des années pour jouer seul dans mon salon. C'est un gros coup au moral et il faut une motivation de fer, qu'il faut alimenter de l'intérieur puisqu'on ne peut plus avoir de contacts vers l'extérieur. J'ai dû trouver une manière d'occuper mes journées pour trouver une énergie positive. Heureusement, j'ai la chance de vivre dans un chouette village et d'être soutenu par ma femme et les enfants, mais je pense souvent à mes collègues qui vivent seuls...* ».



L'Heptone avant et pendant la pandémie. Un contraste saisissant...

UN SENTIMENT PESANT DE SOLITUDE

À la **Chapelle de Verre** de Fauquez, pour Michael Bonnet aussi, la solitude pèse : « *Je vis sur mon bateau, mais chaque jour je viens travailler seul à la Chapelle pour me changer les idées. Depuis le confinement, un moineau est venu me tenir compagnie.* » Financièrement, la location du gîte dans la Chapelle lui permet de garder la tête hors de l'eau, mais il n'envisage pas l'avenir sereinement : « *J'ai reporté les concerts annulés au mois d'août, mais le public n'est pas venu. La culture n'a jamais été considérée à sa juste valeur. Elle intéresse peu de monde et on entend peu de réactions dans les médias.* » Pourtant, même s'il n'envisage pas de reprendre les spectacles avant le mois de septembre, il y croit encore : « *Je trouve du plaisir à la rencontre avec les artistes et le public. Cela fait des contacts* » conclut-il.



La Chapelle de Verre suspend sa saison jusqu'au mois de septembre 2021

UN SOUTIEN PUBLIC

Du côté de **Zik Zak**, la programmation rock a aussi dû s'arrêter : « *On en a profité pour faire quelques travaux d'aménagement dans la salle : des petits travaux d'embellissement, qui ne coûtent pas trop cher et qu'on n'a jamais le temps de faire en temps normal.* » explique Annick Botson. « *Malgré les protocoles sanitaires, on a quand même pu organiser des concerts avant le deuxième confinement. Le public était assis à table, chacun dans sa bulle, et cela fonctionnait bien ! On était rempli chaque week-end, mais comme la capacité de la salle avait été réduite, on dédoublait les séances pour chaque concert. Mais avec le couvre-feu, cela devenait compliqué de gérer les soirées.* »



Un concert de rock en «bulles» pour Zik Zak

Un coup dur pour les finances de l'association, qui a néanmoins été soutenu par les aides publiques : « *Grâce aux aides du Ministère de la Culture, on a pu s'en sortir. On a calculé notre manque à gagner et on a touché des aides en plusieurs tranches. Certains spectateurs nous ont aussi soutenus, en faisant des dons ou en rachetant des anciens logos qu'on a mis aux enchères. On a aussi créé du merchandising en vendant des t-shirts... cela nous fait quelques rentrées...* »

EMBOUEILLAGE POUR LES FUTURS CONCERTS

Depuis le mois de mars, les concerts de **Zik-Zak** sont reportés à une date ultérieure. Mais ces reports vont poser un autre problème dans le futur : « *On a tout reporté, déjà plusieurs fois, et notre calendrier 2021 est rempli jusque fin décembre, en écartant les groupes étrangers dont les cachets ne sont plus payables. Mais si on ne peut pas rouvrir, il va y avoir un embouteillage au niveau de la programmation.* »

Comme les autres, le **Théâtre de La Valette**, est en attente d'une reprise. La saison, qui avait redémarré en octobre, a subi un coup d'arrêt après seulement 12 représentations de « *Sentiments provisoires* ». Une situation compliquée pour le théâtre qui, contrairement aux autres lieux culturels de notre commune, est le seul théâtre de création à Ittre. Un processus de création qui est plus long (et donc aussi plus coûteux) que l'accueil d'un spectacle ou d'un concert pour un soir. « *Malgré les annulations, nous avons continué à payer les personnes sous contrat, comme les comédiens, car certains sont en situation précaire... Pour le moment, nous n'avons que des frais et aucune entrée d'argent. De plus, certains abonnés ont demandé à être remboursés. C'est un budget important et sur lequel on comptait* » explique Michel Wright, le directeur du théâtre, avant de préciser : « *Nous avons besoin de rentrées financières avant la fin de la saison.* »

LA DIFFICULTÉ DE METTRE EN PLACE UNE CRÉATION THÉÂTRALE

Mais si une reprise se dessine dans les prochaines semaines, il faut encore que le spectacle et les comédiens soient prêts : « *Certains spectacles sont des reprises ou des accueils, et cela peut redémarrer assez vite. Mais pour les nouvelles créations, il faut plusieurs semaines d'anticipation avant de pouvoir le présenter au public.* » Difficile à mettre en œuvre en temps de pandémie, quand les règles changent de semaine en semaine.

Dans l'espoir d'une reprise, le décor de « *Sentiments provisoires* » est resté en place depuis le mois d'octobre. Mais récemment, les comédiens sont remontés sur scène et une équipe technique de la RTBF est venue animer une salle restée désespérément vide. Le but de la manœuvre : une captation vidéo qui sera diffusée sur la plateforme Auvio.be. « *Une manière de faire vivre le spectacle, de payer les comédiens et de rémunérer les auteurs. C'est une première au Théâtre de la Valette* » explique Michel Wright.



Les sièges vides du Théâtre de la Valette en attente de spectateurs

LA SOLUTION VIRTUELLE : AVIS PARTAGÉS

Finalement, est-ce que ce ne serait pas cela, LA solution ? Une version virtuelle de nos spectacles ! Bien sûr, cela ne remplacera jamais le spectacle vivant, avec des musiciens et des comédiens en chair et en os dans l'atmosphère feutrée d'une salle de spectacle. Mais quand même. La culture au temps de la pandémie ne serait-elle pas une culture à distance ? Peut-être un peu, faute de pouvoir sortir...

LES AVIS SONT PARTAGÉS DANS CE DOMAINE

Pour l'**Heptone**, le problème est essentiellement technique : « *J'ai testé, en enregistrant la musique avec mon téléphone. Mais la qualité est mauvaise. Sur Facebook, les gens s'extasiaient alors que le son est mauvais, c'est surtout l'aspect visuel qui compte. En streaming, la qualité sonore est mauvaise, à moins d'avoir une réalisation professionnelle. Personnellement, je préfère écouter un bon CD dont le son est trois fois meilleur qu'un concert en streaming.* »

Pour l'**Etable d'Hôtes**, « *dans les captations, ce qui manque, c'est la convivialité et le partage, qui sont impossibles à distance.* » Même son de cloche du côté de Zik Zak « *Notre public, ce sont des rockers ! Ils ne veulent pas assister à un concert derrière un écran.* »

Il ne reste donc plus qu'à prendre notre mal en patience... en attendant une réouverture des salles de spectacle. Une chose est sûre, l'ensemble des opérateurs culturels ittrois trépignent à l'idée de retrouver les artistes et le public. En espérant que ceux-ci répondront présent au moment de la reprise...

Ludovic Devriendt

RESTEZ INFORMÉS DES SAISONS CULTURELLES DES OPÉRATEURS ITTROIS :

- Centre culturel d'Ittre : <https://www.ittreculture.be/>
- Chapelle de Verre : <https://www.chapelledeverre.be/>
- Heptone : <https://heptone.wordpress.com/>
- L'Etable d'Hôtes : <https://www.letabledhotes.be/>
- Musée Marthe Donas : <https://www.museemarthedonas.be/>
- Musique Class'lttre : <http://www.musiqueclasslttre.be/>
- Théâtre de la Valette : <https://theatredevalette.be/>
- Zik Zak : <https://zik-zak.be/>
- RTBF Auvio : www.auvio.be Les pièces « *Sentiments provisoires* » du Théâtre de la Valette et « *Misery* » du Ittrois Fabrice Gardin (Théâtre des Galeries) sont disponibles gratuitement en streaming.

LE CENTRE CULTUREL D'ITTRE RESTE SOUTENU PAR LES SUBVENTIONS



Chaque opérateur culturel a un statut différent. Parfois amateur, parfois professionnel. Parfois subsidié, parfois pas. Parfois un mélange de tout cela. Le Centre culturel d'Ittre est un organisme subsidié. Cela signifie que chaque année, il reçoit un certain montant pour couvrir une partie des frais liés aux missions qui lui ont été assignées par la Fédération Wallonie Bruxelles dans le cadre d'un Contrat programme. Et chaque projet est construit en fonction d'un budget qui est élaboré avec les moyens mis à disposition. Comme il ne dispose pas de salles de spectacles, sa trésorerie n'est heureusement pas entièrement dépendante du nombre d'entrées qu'il enregistre sur l'année. La situation financière et l'emploi au sein du Centre culturel n'ont donc pas encore été ébranlés par la crise sanitaire puisque les pouvoirs publics continuent de subventionner l'institution.

La crise du coronavirus a pourtant un impact certain sur les animations du Centre. L'équipe continue de travailler à distance pour faire évoluer son programme d'animation dans nos villages. Mais c'est loin d'être facile quand les contraintes sanitaires imposent d'énormes restrictions, que ce soit dans les animations tout public ou scolaires. Pourtant, les projets ne manquent pas :

Le Petit Tram, bien sûr, qui continue malgré tout à vous informer chaque mois de ce qui se passe près de chez vous (mais dont la chute de rentrées publicitaires fragilise notre budget annuel) ; Les animations dans les écoles (théâtre, cinéma, ateliers créatifs,...), qui restent officiellement possibles même en code rouge, mais qui se mettent difficilement en place tant la crainte de

contamination est grande au sein des PO et des directions ; Les Grands Feux d'Ittre qui seront adaptés à la situation actuelle ; Les expositions dans les Salons de l'Espace Bauthier ; Les séances de cinéma, qui sont annulées à chaque prolongation du confinement ; Et bien sûr, toutes les animations de l'Été en plein air ou de la Fête de la Saint Rémy qui, nous l'espérons de tout cœur, pourront se dérouler sereinement.

Une chose est sûre : même si la frustration de l'équipe est grande de devoir organiser, adapter pour finalement annuler la plupart de ses activités, notre volonté est de maintenir, là où c'est possible, des activités culturelles et de rencontrer.

Le public nous manque ! Vous nous manquez ! On espère vous revoir le plus rapidement possible !

Ludovic Devriendt



A LA RENCONTRE DE NOS AINÉS : LES FIESNOW, BALADINS DE NOËL À VIRGINAL



C'est à trois que Carolina, Patrick et Thibault, membres du groupe les FiesNow, ont déambulé avec leurs instruments de musique dans les rues de Virginal durant les fêtes de fin d'année.

Trois musiciens-chanteurs généreux bien décidés à apporter (en toute sécurité !) un peu de chaleur et de bonne humeur à des habitants isolés dans leur logement à cause du Corona. Chansons françaises et chants de Noël ont animé le temps de deux soirées le pas de la porte de quelques-uns de nos aînés dont l'accueil fut fort sympathique. Nul doute que cette première édition laissera la place à d'autres au retour de la belle saison. Merci à Christiane et Arthur Deghorain pour l'aide et le soutien qu'ils leur ont apportés dans cette belle entreprise.

Nathalie Lourtie



PETIT TRAM WWW.ITTRECULTURE.BE



Date de parution 20 et 21 janvier 2021
Mensuel du Centre de Loisirs et d'Information - A.S.B.L.
36, rue de la Montagne à 1460 Ittre
067/64 73 23 - info@ittreculture.be
Editeur responsable : Doris Berteau
Bureau de dépôt : 1400 Nivelles
Les articles munis du sigle CLI sont écrits par l'équipe du Centre Culturel d'Ittre
Vos articles doivent être rentrés pour le **20 du mois qui précède** la parution au plus tard, de préférence par email (info@ittreculture.be) ou par courrier

Prochaine parution : 10 et 11 février 2021

LE PETIT TRAM

Mensuel édité par le Centre de Loisirs et d'Information asbl, reconnu comme Centre Culturel d'Ittre, Rue de la Montagne 36 à 1460 Ittre 067/64 73 23.

Distribué gratuitement toutes-boîtes dans l'entité d'Ittre.
Abonnement : 20 euros/an à verser au compte BE50 001 26 28 545 18.
Le Petit Tram, journal communautaire veut être un journal d'expression qui donne la parole à la vie associative et à l'ensemble des habitants de l'entité d'Ittre. Les articles sont publiés gratuitement. L'équipe d'animation du C.L.I. apporte des dossiers d'informations et réalise des reportages sur des événements socio-culturels, économiques et politiques qui ont une implication locale. C'est l'équipe d'animation aussi qui veille à respecter les règles de fonctionnement établies par l'assemblée générale du C.L.I. et à respecter l'esprit pluraliste du journal. Le Comité de relecture gère la page expression, il est composé de Marc Dubois, Nathalie Lourtie, Doris Berteau, Jean-Marc Ternissien, Sophie Peeterbroeck

Conseil d'Administration du Centre Culturel d'Ittre : Représentants de la Commune d'Ittre : Carine de Lichtervelde, Christian Fayt, Marc Vienne, Paul Pierson, Andréa Belsky, Marie-Amandine Della Faille, Hedwige Tavernier et

Sophie Peeterbroeck
Représentant de la Province : Anne-Sylvie Van Varembergh
Représentants de la vie associative et les habitants de l'entité d'Ittre : Claire Lemaître, Michèle Counson, Gus Goossens, Doris Berteau, Marc Dubois et Jean-Marc Ternissien, Valérie Tilmans, Jacques Van Drooghenbroeck, Thibault Zaleski.

Ont collaboré à ce journal :
Secrétariat : Dominique Ost, Marie Vanderlinden.
Mise en page : Pascale Goffaux.
Coordination : Olivia Kropek
Rédaction : Olivia Kropek, Nathalie Lourtie, Karim Sarton, Ludovic Devriendt
Merci à toutes les associations et personnes qui nous ont transmis leurs articles.
Photos : Centre Culturel d'Ittre
Merci à notre correctrice du mois : Claire Lemaître.
Impression : Rossel Printing Nivelles.

PRÉSERVONS ENSEMBLE LES SENTIERS, NOTRE PATRIMOINE COLLECTIF

Un collectif de citoyens d'Ittre et de Virginal vous propose de relever le DÉFI D'AGIR ENSEMBLE pour compléter et renforcer la valorisation des sentiers qui représentent une part essentielle du patrimoine rural, paysager et environnemental de notre belle commune.



Arbre têtard, gardien de sentier

UNE VISION

Les membres de ce collectif s'engagent autour d'une vision simple. Les sentiers constituent un joyau qui, bien défendu et valorisé, peut renforcer :

- Une mobilité très douce, puisqu'ils invitent à la promenade, à la découverte de nos villages, de ses musées, restaurants et associations diverses ;
- Un lien social entre les habitants amenés à contribuer à leur réhabilitation et entretien (Vigilance propreté, désherbage,...), et un ancrage avec l'histoire des villages ;
- Une biodiversité, par une opportunité d'y (re)constituer en bordure de sentier un écosystème fait de haies, de buissons, de nichoirs, etc. et vécu comme un trésor d'apprentissage, lorsque jalonnés de panneaux explicatifs de la nature.

UN PROJET

Ce projet est en phase de définition, avec cependant trois actions concrètes à court terme :

- Agir avec tous les acteurs existants, à commencer par la Commune qui a inclus dans son Programme Stratégique Transversal (PST¹) 2018-2024 un projet d'inventaire et de réhabilitation en collaboration avec des partenaires externes, dont l'ASBL El Tournikèt, mais aussi avec les associations et organisations déjà actives ou compétentes sur la valorisation des sentiers; l'objectif est de compléter et renforcer

les initiatives existantes.

- De manière spécifique, étendre l'inventaire des sentiers, déjà réalisé par l'ASBL El Tournikèt pour Virginal, à toute l'entité communale;

- Organiser des parcours découvertes, interactifs et collectifs². Ce parcours offrira aux jeunes et moins jeunes habitants de notre belle Commune la possibilité de s'approprier de manière ludique un patrimoine rural, environnemental et paysager insoupçonné.

UNE ASSOCIATION ET UNE ÉQUIPE

Développer cette initiative requiert cependant un investissement qui passe par une organisation capable de communiquer un engouement aux habitants, dans la durée, et de collaborer avec tous les partenaires associatifs, dont la Commune, pour investir, entretenir et protéger.

Notre association avec l'ASBL El Tournikèt nous permet de capitaliser sur l'expérience et l'apport déjà réalisé sur Virginal. Notre insertion dans le réseau Observatoire de l'Environnement est le gage de bénéficier de conseils et supports provenant de guides nature et de spécialistes de l'environnement, mais aussi d'adhérer à une charte d'éthique qui garantit, entre autres, d'agir indépendamment de toute influence politique ou financière.



APPEL À VOLONTAIRES

Cette association est ouverte à toutes et à tous, habitants de la Commune d'Ittre, qui adhère à la charte d'éthique. Vous êtes intéressé(e) d'agir sur le terrain, de contribuer et construire ce projet avec nous ? Vous êtes bienvenu(e). Rejoignez-nous en prenant contact avec le collectif de citoyens « Sentiers i3 » ou avec l'ASBL El Tournikèt.

Signé par le Collectif de citoyens
« Sentiers i3 »

Marie-Pierre Godeau, Guy Godeau
(godeau.guy@gmail.com),
Thomas Krauch, Didier Verboomen
(didver@gmail.com)

ASBL El Tournikèt :

Jacques Vanderlinden
(jacques.vdl52@outlook.be)

Observatoire de l'Environnement
(www.obse.be): Serge Raucaq,
Olivier Thunus

Notes :

1 PST – Projets VE OS5-008, Fiche projet P149, page 248

2 Dans le strict respect des règles sanitaires nationales, régionales et communales.



Une belle journée d'hiver, la nature au repos élargit son sentier

RICHESSSE PARAMÉDICALE ET THÉRAPEUTIQUE À ITTRE : VISITE DU « CENTRE COLIBRI » ET DE « L'ESPACE AU VERT »

Nous avons la chance, à Ittre, de bénéficier de deux Centres spécialisés dans la santé mentale et physique qui ont tous les deux reçu un chaleureux accueil de la part des ittrois-es lors de leurs ouvertures respectives. L'Espace Au Vert a complété, en mai dernier, l'offre thérapeutique déjà présente dans le village grâce au Centre Colibri, actif depuis 3 ans maintenant. C'est assez inouï d'avoir une offre aussi complète et diversifiée dans l'entité, c'est pourquoi, le Centre culturel est parti à leurs rencontres, en décembre dernier, pour tenter de mettre en lumière leur travail.

Des valeurs partagées au service du bien-être commun

De nature enthousiastes et altruistes, Stéphanie Archambeau (fondatrice du Centre Colibri) et Caroline Fierens (coordinatrice de l'Espace Au Vert), se réjouissent de la diversité qu'offre les deux Centres et de l'apport mutuel entre eux. En mettant à profit leurs approches, leurs compétences et leurs modes de fonctionnements propres, la réponse aux besoins des patient-e-s ne peut être qu'optimale. Et, force est de constater, vu le nombre de demandes de consultation (toutes spécialités confondues), que cette multiplication de spécialistes est nécessaire, notamment lorsqu'on sait qu'une prise en charge pluridisciplinaire peut être plus efficace qu'une prise en charge unique.

Le Centre Colibri et l'Espace Au Vert se rejoignent sur une multitude de points : le potentiel de leur équipe pluridisciplinaire, leur coup de cœur pour le village, leur bienveillance, leurs compétences et personnalités, etc... Re-traçons ensemble leurs parcours respectifs.

✓ RENCONTRE AVEC STÉPHANIE ARCHAMBEAU DU CENTRE COLIBRI



Stéphanie Archambeau, fondatrice du Centre Colibri

Coach scolaire/universitaire et formatrice en méthode de travail, Stéphanie Archambeau est spécialisée dans la gestion des troubles d'apprentissage, le haut potentiel et l'orientation d'études. Egalement coach de vie, elle s'est spécialisée en réorientation de carrière. Maman d'un petit Julien (né pratiquement en même temps que le Centre Colibri), elle habite à Ittre depuis maintenant 3 ans. « Le projet s'est construit avec lui dans les bras. Il a été mon coéquipier pendant plusieurs mois »

De l'enseignement à l'accompagnement

En 2008, après avoir terminé son régendat en langues germaniques, Stéphanie a enseigné en secondaire pendant plusieurs années. Elle a parallèlement entamé un parcours de

formation étoffé et s'est créé une solide expérience de terrain. En 2016, elle a choisi de se lancer en tant qu'indépendante et propose, depuis lors, un accompagnement global de l'enfant, l'adolescent et de l'étudiant présentant une difficulté et/ou une souffrance scolaire.

Le Colibri : légende et symbolique

Légende amérindienne
Un jour, il eut un immense incendie de forêt. Tous les animaux terrifiés, observaient impuissants le désastre. Seul le petit colibri s'activait, allant chercher quelques gouttes avec son bec pour les jeter sur le feu. Les autres animaux s'exclamaient : « Ce n'est pas avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu ! ». Le colibri répondit : « Je le sais, mais je fais ma part. »

Le Centre Colibri préconise l'idée que chacun, à son échelle et avec ses compétences, peut apporter son aide dans une situation compliquée. En plus d'avancer et de faire du sur-place, le colibri est le seul oiseau capable de reculer (perspective de prendre du recul) pendant son vol grâce à son cerveau développé.

De cabinet privé au Centre médical et thérapeutique pluridisciplinaire

En achetant cette maison, située Rue de Fauquez (à deux pas du Champ de Huleu), Stéphanie pensait, au départ, y développer son habitation ainsi que son cabinet privé. Elle a diffusé des petites annonces afin de partager son cabinet avec quelques praticiens qui lui étaient complémentaires. C'était le début d'une aventure qu'elle ne soupçonnait pas... Depuis, la surface de logement a été réorganisée de sorte que toute l'annexe puisse être consacrée aux consultations.



Cabinets de consultation

Une équipe, 5 pôles thérapeutiques

« Tout s'est fait spontanément. Personne ne se connaissait avant d'arriver ici », explique Stéphanie. Le fil conducteur du Centre Colibri est le travail en équipe, qui a donné naissance à différents axes de travail au niveau thérapeutique. Aujourd'hui, ils sont une dizaine d'experts, spécialisés et très outillés, collaborant autour de 5 pôles thérapeutiques : le burn-out, les traumas et émotions, les relations (famille, couple, etc.), le soutien scolaire et le haut potentiel. Pour chacun des pôles, il y a un coordinateur ; une « personne de première ligne ».

Guidance thérapeutique

Stéphanie souligne l'importance de guider les personnes vers le praticien le plus adéquat, au sein du Centre Colibri ou à l'extérieur. « Les personnes qui rencontrent une difficulté savent rarement vers qui se tourner », précise-t-elle. « Il n'y a rien de plus précieux que de pousser la bonne porte et rien de pire que d'être baloté d'un thérapeute à l'autre ».

Stéphanie et sa collègue Valérie Nekkebroek effectuent donc de la guidance thérapeutique au sein du centre : faire le tour de la situation, bien conscientiser les besoins de la personne, son état émotionnel, ses urgences, ses priorités. Prendre le temps... Et la guider avec le plus de justesse possible. Une plus-value, qu'on rencontre très rarement dans les Centres de Santé.

Les multiples facettes de la santé

« Notre équipe se rallie autour d'une vision holistique de la santé, où l'alignement entre le mental, les émotions et le corps est au cœur de notre approche » explique Stéphanie. L'équipe est apte à recevoir tout le monde : enfants, ados, couples, familles, etc. Sa pluridisciplinarité est un atout majeur qui permet d'accueillir chaque patient-e et de gérer sa situation de A à Z. La variété de pratiques permet d'accompagner un très large panel de difficultés et d'effectuer des prises en charge pointues à tout stade d'une problématique. « Par exemple, pour un burn-out : il y a différents 'stades', on n'accompagne pas quelqu'un de la même manière en fonction du stade dans lequel la personne se trouve », explique-t-elle.

La dynamique du Centre est collaborative et bienveillante. « Les gens nous disent souvent qu'il règne ici une énergie extraordinaire », précise Stéphanie. Au sein de l'équipe, l'ambiance est chaleureuse et conviviale. « Tant professionnellement qu'humainement, ce sont des personnes incroyables » ajoute-t-elle. Quant aux personnes qui viennent consulter, la majorité sont ittroises ou des alentours. Le centre fonctionne essentiellement par le bouche-à-oreilles et sur recommandation.

L'équipe

- **Stéphanie Archambeau** : coordinatrice du Pôle « Soutien scolaire ». Coaching scolaire/universitaire, orientation d'études, coaching de vie, PNL, réorientation de carrière
- **Valérie Nekkebroek** : coordinatrice du Pôle « Traumas & Emotions ». Thérapeute holistique spécialisée dans les thérapies psycho-corporelles et énergétiques. Constellations familiales.
- **Claudio Godoy** : coordinateur du Pôle « Relations » (familles, couples, parents, etc.). Thérapeute systémicien, spécialisé en burn-out parental.

PORTRAITS

- **Marie-Eve Gremmens** : coordinatrice du Pôle « Burn-Out ». Thérapeute formée à l'hypnose et l'EMDR, sexologue clinicienne, coach humaniste, PNL. Spécialisée en burn-out parental.
- **Marie Tilleux** : coordinatrice du Pôle « Haut Potentiel ». Psychologue et sexologue clinicienne.
- **Véronique Walravens** : psychologue clinicienne et criminologue. Hypnose conversationnelle.
- **Jacques de Broqueville** : psychologue clinicien et hypnothérapeute.
- **Barbara Dorselaer** : psychologue clinicienne spécialisée en thérapie brève.
- **Tiffany Spruyt** : neuropsychologue spécialisée dans le haut potentiel et les troubles du spectre autistique.
- **Anne-Françoise Dufoing** : sophrologue caycédienne
- **Stéphanie Degrace** : médecine traditionnelle chinoise, acupuncture, digipuncture. Soins infirmiers généraux et pédiatriques.
- **Dr Claire-Lise Mairesse** : médecin généraliste.

CENTRE COLIBRI

info@centrecolibri.be
www.centrecolibri.be
0483/175.150

Centre Colibri à Ittre - Centre thérapeutique & médecine générale.

Le Centre Colibri est à la recherche d'un-e logopède et d'un-e psychiatre pour compléter son équipe

✓ DÉCOUVERTE DE L'ESPACE AU VERT CAROLINE FIERENS

Direction le n°29 de la rue Haute à Ittre

Certains auront reconnu la photo de la façade de l'ancienne gendarmerie, devenue par la suite un cabinet médical et qui abrite aujourd'hui les locaux du nouveau Centre de santé spécialisé : l'Espace Au Vert. Nombreux-ses se souviennent du Dr Bivort, médecin très apprécié des ittrois, décédé il y a plus de dix ans lors d'une randonnée en Haute Savoie, qui consultait dans ce bâtiment.

Un trajet qui en valait le détour

Caroline Fierens s'en souvient comme si c'était hier : « J'allais déposer mes enfants à un stage dans le village, il y a 8 ans. En revenant chez moi, je me suis trompée de chemin et je me suis retrouvée, nez-à-nez avec cette maison, en vente. Le coup de foudre immédiat ! Malheureusement, la maison a été vendue en un rien de temps... »



Façade avant de l'Espace au Vert

Le hasard fait bien les choses

Deux ans plus tard, son mari lui envoie une annonce d'une maison à vendre, sur Ittre, qui serait idéale pour y développer le Centre médical dont elle a toujours rêvé. Sans surprise, c'était cette même maison devant laquelle elle s'était arrêtée deux ans auparavant ! Ils l'ont donc achetée en 2015. Et, après cinq ans de rénovation (par intermittence), tout en gardant « l'âme » du bâtiment et un maximum de matériaux d'origine, elle revit à nouveau.

De nombreuses activités à son actif

Parents de deux enfants, Caroline et son mari habitent à Waterloo, mais ils n'ont jamais caché leur attrait pour le dépaysant village d'Ittre. En 2000, après ses études de droit et de criminologie, Caroline a travaillé au Service d'Assistance aux Victimes à Jette. Elle y travaille toujours à mi-temps. À côté de cela, elle en a profité pour se former en victimologie, en hypnose conversationnelle et enfin, en sexologie clinique. Mais ce n'est pas tout ! D'autres expériences et diverses voies ont permis à Caroline de se spécialiser : l'ouverture d'un cabinet privé à Braine L'Alleud, l'intégration d'une équipe de kinés (Moovia) ainsi que la co-création du groupe de soutien pour personnes endeuillées « Le Petit Prince a dit... ».



Caroline Fierens, coordinatrice de l'Espace Au Vert

Une équipe pluridisciplinaire et complémentaire qui en fait sa force

Officiellement ouvert en septembre 2020, toute l'équipe y travaille en présentiel ou par téléphone.

L'équipe est soudée (la plupart des praticien-ne-s ayant déjà collaboré dans le passé) et complémentaire. Cette complémentarité, tant professionnelle que personnelle, leur permet de faire le lien avec les différentes personnes qui y travaillent et d'apporter un regard croisé sur une thématique. À l'Espace Au Vert, vous découvrirez :

- **Caroline Fierens** (travaille sur les traumas, le deuil et en sexologie notamment dans un cadre traumatique et organisera à l'Espace au Vert des groupes de parole pour personnes endeuillées dès que la situation sanitaire le permettra. Caroline met également à disposition de ses patients une bibliothèque sexo et divers ouvrages sur la thématique du deuil).
- **Noah Gottlob**, psychologue clinicien (consultations autour de la question LGBTQIA+, organise des supervisions, des groupes de parole et de sensibilisation).
- **Véronique Liebling**, psychologue et psychothérapeute systémicienne (consultations psychologiques autour d'un couple et de la famille (en couple, individuel et en famille), organise des supervisions cliniques et individuelles et des formations aux outils systémiques).
- **Olivier Vanhuyse** (coaching physique, acceptation et remise en route de son corps après un burn-out).

En ce début d'année 2021, deux nouvelles têtes ont rejoint l'équipe : **Véronique Sturbois**, diététicienne, et **Delphine Dumortier**, massorelaxologue.

« TRANSKIDS »

Créée en 2019, c'est la 1ère association belge francophone dédiée à l'accompagnement d'enfants en situation de transidentité ou en questionnement quant à leur(s) genre(s). Noah Gottlob, co-fondateur de l'ASBL, expliquait dans un article paru dans le journal l'Avenir, qu'en plus de l'accompagnement individuel et/ou familial de l'enfant, il est aussi question « de sensibiliser et de former les professionnels de l'enfance et de la santé, la police, les services d'aide aux victimes, aux questions de genre dans l'enfance ». La demande existe et est même en hausse, il est donc ravi de pouvoir désormais organiser des suivis à Ittre en plus de Bruxelles.

Se mettre au vert

L'Espace Au Vert se veut un lieu à l'abri du stress, où toute personne se sent accueillie dans ses particularités (que ce soit au niveau de son genre, sa sexualité, de sa couleur de peau, de sa religion,...). En plus du grand espace au rez-de-chaussée, subdivisé en plusieurs cabines, il y a un grand jardin, à disposition des praticien-ne-s. Le rêve pour Olivier et ses coachings physiques ! Son emplacement (à 2 minutes à pied de la Grand Place d'Ittre) est idéal pour les patient-e-s, qui en profitent pour flâner dans les ruelles (mais aussi, en temps normal, dans les commerces et autres restaurations) ou pour se balader dans la nature avant ou après leur séance. Caroline et son équipe remercient chaleureusement les ittrois-eres pour leur soutien et les nombreux retours positifs lors de leur ouverture. Ils ne pouvaient rêver meilleur accueil et endroit pour y développer ce projet.

ESPACE AU VERT

c_fierens@yahoo.fr

Toute leur activité est partagée sur leur page Facebook.

Espace « Au Vert »

L'Espace au Vert est à la recherche de partenariats, n'hésitez pas à contacter Caroline Fierens au 0494/75.48.18.

DEUX CENTRES AUX VALEURS COMMUNES

En espérant que cet article vous a éclairé davantage sur leurs différentes manières de travailler. Et peut-être, si vous étiez encore réticent-e-s, à oser pousser leur porte (ou passer un coup de fil). Nul doute, vous trouverez chaussure à votre pied !

Olivia Kropek

ILES DE PAIX

LE COVID VA-T-IL PARVENIR À TUER NOTRE SOLIDARITÉ ?

Pour des raisons évidentes, cette année, nous ne pourrions pas vendre les modules Iles de Paix comme traditionnellement en porte à porte ou au carrefour des 4 bras. Nos scouts sont fortement déçus de ne pouvoir apporter leur aide comme les années précédentes.

Le virus va-t-il réussir à briser notre solidarité avec le Sud ?

Non ! Car la générosité et l'engagement ignorent les obstacles.

Pour continuer à manifester notre solidarité tout en tenant compte des mesures de sécurité, nous vous proposons plusieurs possibilités :

- Du 11 au 17 janvier, les **commerces** de nos villages arborant le sigle Iles de Paix, permettront d'acheter les modules ou, à défaut, de verser un petit don.

- Visitez www.ilesdepaix.org afin de découvrir la **plateforme de collectes de dons**, le **webshop** et mieux connaître l'association.

En 2020, vos dons sont déductibles à 60%. Par exemple, un don de 40 € ne vous coûtera en réalité que 16 euros ! Si cette aide covid n'est pas prolongée en 2021, la déduction redeviendrait 45%.

Pour y avoir droit, le montant total de vos dons doit être d'au moins 40 € par année fiscale. Iles de Paix vous enverra une attestation fiscale.

MÊME SI LA SITUATION EST DIFFICILE ICI, CONTINUONS À SOUTENIR LE SUD !

PROJET ILES DE PAIX 2021 SOUTENU PAR ITTRE ET BRAINE-LE-CHÂTEAU

En Tanzanie, l'eau est une denrée rare et le changement climatique se fait de plus en plus sentir la température augmente et les pluies se raréfient ce qui provoque des périodes de sécheresse de plus en plus longues.

Iles de Paix a lancé un vaste programme d'amélioration d'accès et de gestion de l'eau. Dans le district de Longido, grâce à nos efforts ces 2 dernières années, le nombre de ménages ayant accès à de l'eau pastorale a augmenté de 30%.

Le projet se poursuit en 2021 et comprend notamment :

1. La construction de 30 réservoirs de récupération d'eau de pluie qui permettront d'alimenter :



Le maraichage au moyen de systèmes simples d'irrigation goutte à goutte alimentés par des bidons et facilement réalisables par les paysans

Les cultures par des pompes à pied permettant d'amener l'eau dans des endroits difficiles.



2. Démonstrations et accompagnement de 680 agriculteurs dans les techniques d'agriculture de conservation pour préserver la fertilité des sols.



L'agriculture de conservation empêche la perte de terres arables, tout en régénérant les terres dégradées. Elle prévoit le maintien d'une couverture permanente du sol, un travail du sol minimal et la diversification/rotation des espèces végétales. Elle permet d'accroître la biodiversité et stimule les processus biologiques naturels.

Ces techniques peuvent se combiner avec celles de l'agroforesterie qui associe sur une même parcelle des plantations d'arbres et des cultures afin d'avoir des effets bénéfiques pour le sol, la production et l'environnement.

Ittre et Braine-le-Château cofinancent ce projet avec le Ministère des "affaires étrangères et européennes" luxembourgeois. Pour chaque euro récolté par Iles de Paix dans nos 2 communes, le Ministère verse 4 € !

Objectif 2021 de la campagne IDP (à Ittre et Braine-le-Château) et de la Commission Tiers-Monde de Braine-le-Château : Poursuite du programme d'accès et de gestion de l'eau dans le district de Longido (Tanzanie)

Nous pouvons les aider en participant à la 51e campagne «Iles de Paix» les 15, 16 et 17 janvier 2021

**D. Dallemagne, Y. Deblander,
J. de Bueger, R. Meert, R. Mior,
P. Perniaux, X. Petre
02/366.07.24**



POUR LES DERNIERS RENSEIGNEMENTS,
SCANNEZ CE QR CODE

infos



SOLIDARITÉ

LE KIWANIS DE ITTRE ET DE TUBIZE OFFRE DIX ORDINATEURS

Le Kiwanis Tubize Ry-Ternel est une association ittroise regroupant des membres de notre entité et de la commune de Tubize. Il est important que la population sache ce que nous faisons car sans son soutien, nous ne pourrions pas alimenter notre caisse sociale destinée aux enfants les moins favorisés de nos communes et d'ailleurs.



Vous le savez, depuis la reprise de l'enseignement secondaire, les horaires de cours se partagent à mi-temps entre le présentiel et le distanciel. Certains enfants ne bénéficient malheureusement pas du matériel adapté pour pouvoir suivre correctement les cours depuis la maison.

POUR DEUX ÉCOLES SECONDAIRES
Face à ce constat qui pourrait mettre

en difficulté scolaire certains élèves, le Kiwanis Club de Tubize Ry-Ternel a souhaité faire don de cinq ordinateurs à deux écoles de Tubize, le Collège Saint-François d'Assise et l'Institut Provincial d'Enseignement Secondaire.

L'événement s'est tenu exceptionnellement au restaurant « Le Relais du Marquis » à Ittre, le 20 novembre dernier sur une terrasse de l'établisse-

ment, Merci Patricia. Six membres du Club Kiwanis, dont le Président Charles Haine, étaient présents pour remettre, en mains propres, les dix ordinateurs aux responsables des deux établissements concernés par cette généreuse initiative, Monsieur Jouret, directeur de l'IPES, accompagné de son responsable gestion, ainsi que Monsieur Vanschepdael, directeur du Collège Saint-François d'Assise.

Les ordinateurs sont désormais la propriété des deux établissements scolaires. L'école devra apprendre aux élèves à les utiliser en bon père de famille.

LE KIWANIS

Le Kiwanis, né aux États-Unis en 1915 en tant que réseau d'hommes d'affaires, est aujourd'hui un service International qui a pour objectif et devise : **le service aux profits des enfants du monde entier.**

À Ittre et Tubize, le Club a déjà aidé à de nombreuses reprises.

Mais les actions ne s'arrêtent pas au local ! Elles sont également nationales (Viva for life, par exemple), ou encore internationales (Le plan inter-



national, Eliminate -éradication du tétanos maternel et néonatal) pour n'en citer que 2.

Des raisons pour soutenir les services clubs dans leurs actions sociales.

Dekairielle Marcel, secrétaire du Kiwanis Tubize Ry-Ternel



INFOS



REPRISE DU PATRO NOTRE-DAME D'ITTRE LE SAMEDI 6 FÉVRIER À 14H !

Le Patro Notre-Dame d'Ittre reprend le 6 février. Après un premier quadrimestre rempli d'activités plus folles les unes que les autres, tous les animateurs sont prêts pour vous faire vivre un second quadrimestre encore plus fou que le premier ! Tout le monde est le bienvenu.

Le staff du PNDI vous donne donc rendez-vous de 14h à 17h sur la petite place en face du Délitrateur de Ittre pour cette deuxième moitié de l'année qui s'annonce fabuleuse.

Tous les samedis après-midi, le staff du PNDI accueille vos enfants âgés de 4 à 16 ans et leur offre des animations de qualité. Au programme de cette nouvelle année : jeux dans les bois, hike,

journalée à la mer... Motivé et dynamique, le staff du PNDI est également à l'écoute de chaque enfant ainsi qu'aux demandes des parents.

Pour conclure l'année, le PNDI organise du 1er au 10 août son traditionnel grand camp, véritable aboutissement d'une année patro bien remplie, aussi bien pour les enfants que pour le staff !

Pour toutes questions à propos de la rentrée, n'hésitez pas à contacter notre président ou à visiter notre site internet : Antoine HENRY (0479/97.69.34) pndi@patro.be <http://pndi.wifeo.com/>

REMUE-MÉNINGE À ITTRE : CHRONIQUE DE LA CULTURE SCIENTIFIQUE

OSCILLATIONS DANS LA PANDÉMIE DU COVID-19

Tout le monde a constaté que le nombre d'hospitalisations par jour dû à la Covid-19 oscille au cours du temps, c'est-à-dire qu'il **augmente** pendant un certain temps, atteint un pic, **redescend, stagne** pendant une certaine durée et puis recommence à augmenter vers un nouveau pic. Ce cycle se répète régulièrement au cours du temps. Cela s'appelle en science un phénomène oscillant ou cyclique.

Les phénomènes oscillants sont abondants dans la Nature. Il suffit de constater l'oscillation de la luminosité entre le jour et la nuit ou les oscillations de la température selon les saisons au cours de l'année. Ou encore, l'oscillation du nombre de prédateurs et du nombre de proies que j'avais abordée dans un numéro précédent (mai 2020). Lorsque les proies sont nombreuses, la nourriture **abonde** et les prédateurs **se multiplient**. Et lorsque ces prédateurs deviennent eux-mêmes **trop nombreux**, cela fait **chuter** le nombre de proies. Lorsque ce dernier a suffisamment baissé, les prédateurs **n'ont plus assez de nourriture** et meurent à leur tour. Etc...

peu comme les équations de la **météo**, permettent alors de **prédire** comment va évoluer le phénomène. Essayons, donc, de trouver le **mécanisme des oscillations de la pandémie de Covid-19**. C'est une combinaison de facteurs biologiques et sociologiques.

UNE PANDÉMIE, C'EST D'ABORD DU BIOLOGIQUE !

Le virus du Covid-19 a **besoin d'eau** pour survivre et se transmet dans des **gouttelettes expectorées** lors de la respiration. Ces gouttelettes peuvent se déplacer de **4 à 5 mètres** dans l'air avant de s'évaporer. Lorsque la **distance moyenne entre les gens est inférieure à 4 ou 5 mètres** les virus contenus dans les gouttelettes expectorées par une personne infectée et sans masque peuvent être **inspirés** par d'autres personnes sans masques et les infecter à leur tour. En période d'activité **normale**, à l'école, au travail, dans les magasins, la distance moyenne entre les individus est en moyenne nettement **inférieure à 4 à 5 mètres**. A de telles distances, une personne infectée et **non masquée** peut en infecter **plusieurs autres** qui sont dans ce périmètre. Chacune des personnes nouvellement infectées peut à son

de première nécessité, **ferme ou limite la présence dans les écoles, réduit les contacts familiaux** et favorise le télétravail. A la limite si cela s'avère insuffisant, l'Etat promulgue le **confinement total**.

MAIS C'EST DU SOCIAL ET DU PSYCHOLOGIQUE AUSSI !

De telles mesures **ne peuvent cependant être maintenues longtemps** car elles ont des effets dévastateurs sur **l'économie, l'enseignement et la santé mentale** de la population. Tant que ces **mesures restent en vigueur**, le nombre d'hospitalisations par jour **croît de moins en moins vite**, atteint un pic puis **diminue**.

Mais durant ces mesures, un grand nombre de travailleurs ont dû **chômer**, des **petites entreprises ont dû fermer ou même ont fait faillite**. Les mesures contre la propagation du virus ont clairement des **effets secondaires néfastes** sur la société. On a pu constater que ces effets ne sont **pas tenables plus que 1 à 2 mois** tant économiquement que psychologiquement.

L'état doit donc **relâcher** les contraintes sociales alors que **le virus**, lui, circule encore à **bas régime**. Les personnes recommencent donc à vivre comme avant, sans masques, participants à des réunions de travail et à des festivités et **après un à deux mois**, ce qui devait arriver, arrive: le nombre de personnes infectées **recommence à augmenter** à un rythme lent au début, puis plus rapidement. La croissance de ce nombre redevient **exponentielle**. De nouvelles mesures de distanciation sont alors prises par l'Etat qui **freinent cette croissance** et finalement **un nouveau pic** est atteint et puis le nombre de malades re-diminue, une fois encore. **Et nous en sommes là pour l'instant !**

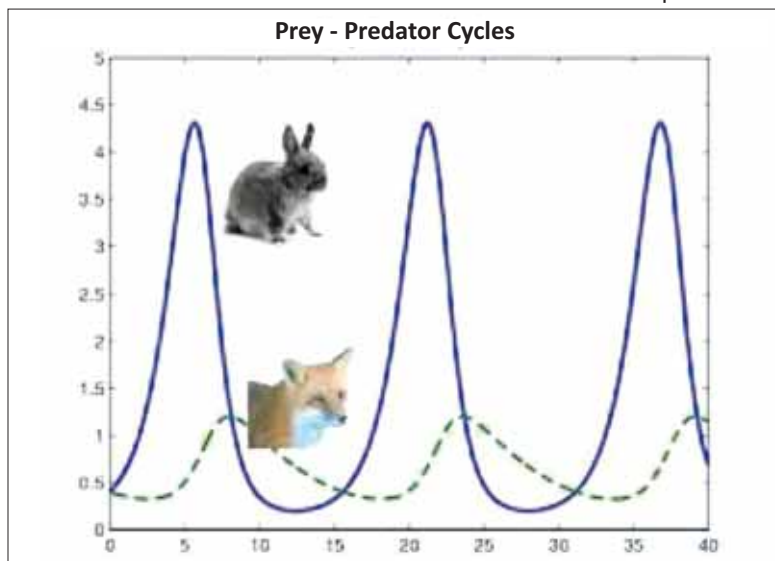
La société belge a donc subi jusqu'ici **deux cycles d'oscillations** de la pandémie et rien, sauf un **vaccin** ou un **médicament** efficace, ne pourra empêcher d'autres oscillations de secouer notre société. Le Japon a, lui, déjà subi trois pics, donc trois cycles d'oscillation. D'autres oscillations auront lieu chez nous et ailleurs sauf si la science, celle qui se fait dans les laboratoires de biologie et pharmaco-

logie, développe des médicaments et des vaccins efficaces ! Heureusement, ces remèdes sont sur le point d'être créés et mis en œuvre.

ET LES PANDÉMIES DU FUTUR ? Pourtant, cela n'empêchera certainement pas d'autres virus, bactéries ou parasites de se propager en d'autres pandémies dans le monde. Il y aura donc du travail pour les biologistes et pharmacologistes du futur !

Les responsables ? **Nous-mêmes** ! Par la croissance rapide des **transports internationaux**, la **déforestation** accélérée déplaçant des espèces animales porteuses de micro-organismes dangereux pour les humains, par le **réchauffement global** et la **pollution** généralisée des terres et des mers. Ces phénomènes dus à l'**augmentation débridée de notre population** sur le globe, de notre **consommation** effrénée et de nos **déplacements** illimités vont nécessairement engendrer d'autres catastrophes qui ne seront que des **réactions naturelles** de notre environnement à l'**agression croissante** d'une des espèces qui l'habitent.

Léon Brenig



Et, comme vous le voyez, les deux courbes oscillantes, celle des proies et celle des prédateurs, sont **décalées** dans le temps. Pourquoi ? Remuez-vos méninges ! C'est le temps d'une grossesse de renarde ! Chaque phénomène oscillatoire correspond donc à un **mécanisme précis**. Quand ce mécanisme est compris, on peut le traduire en **équations** mathématiques qui, un

tour infecter un **nombre similaire** de personnes ! Cette **avalanche** de contaminations produit une croissance exponentielle, donc **ultra-rapide**, du nombre de personnes infectées. Les hôpitaux sont vite débordés. Pour freiner cette augmentation rapide du nombre de malades, l'Etat exige alors **le port du masque, ferme les commerces** exceptés ceux

PETITE ANNONCE
AU P'TIT VESNAU
 Nous recrutons un ou une vendeuse motivé et flexible 20h/semaine disponible toute suite.
 Envoyez vos CV par mail aupitvesnau@gmail.com

YOGA OR NOT YOGA?

ENFANTS, ADOS, ADULTES

Vous avez peut-être en tête une idée du yoga, que vous le pratiquiez déjà ou pas. Vos yeux ont sans doute déjà glissé sur certaines photos de presse qui véhiculent certaines croyances sur ce qu'est le yoga. Aujourd'hui la pratique du yoga est très variée et il est, dans certains lieux, physiques ou virtuels, réduit à la posture, parfaite, voire « instagramée » dans un paradis terrestre.

Dans un monde aussi où nos enfants sont confrontés à un rythme effréné ; où les parents et éducateurs en perte de sens se sentent dépassés, démunis, vivant eux-mêmes à cent à l'heure ;

Alors, yoga or not yoga? Ne sommes-nous pas en pleine contradiction ? Méditant ou pratiquant le yoga pour « survivre » dans le système ?

Ou nous mettons-nous vraiment en chemin avec clarté et discernement, en souhaitant agir pour un monde plus juste, plus solidaire et plus respectueux de soi, des autres, de la planète ? Car yoga, c'est tout cela...

Et si nous commençons, chacun, par un petit pas vers soi/ vers le Soi, par une courte pause pour respirer et s'ac-

order un temps de connexion fine et intime avec soi et peut-être goûter à nouveau les saveurs d'une relation authentique ?

Car il s'agit bien d'un art de vivre et pas seulement d'une pratique physique. Il en est ainsi pour nous adultes ainsi que dans le yoga avec les enfants et les jeunes. En outre, ce n'est pas une baguette magique pour que l'enfant soit sage, attentif à l'école et fasse ce qu'on attend de lui afin d'assurer notre tranquillité.

YOGA : VIVRE L'INSTANT

« Yoga », c'est expérimenter le silence intérieur. Le yogi voit clair, il discerne émotions, pensées, sensations et prend un temps de recul. Cette dé-

marche permet de se mettre en lien direct avec l'objet d'attention, sans distraction aucune.

Dans cette paix intérieure, nous sommes en lien avec notre nature profonde, le Soi. Là, l'égo s'efface et il n'y a plus ni jugements, ni comparaisons, ni exigences. Alors, nous sommes à même d'agir avec notre cœur, plutôt qu'avec notre tête.

Pratiquer le yoga peut ainsi nous éclairer sur le fonctionnement de notre mental et nous aider à tisser une véritable connexion avec nous-mêmes et avec les enfants et les jeunes. Atterrir dans le moment présent et vivre l'instant, pleinement.

Prendre le temps de vraiment se poser avec eux, de jouer sans faire autre chose en même temps, de cultiver le lien et le chérir jour après jour.

Quant aux enfants et aux jeunes, cette pratique attentionnelle est favorable à l'ancrage dans un environnement sans arrêt en mouvement et qui les sollicite



tous azimuts. Bien dans leurs baskets, et non « à côté de leurs pompes », ils déploient leurs ailes et ose Etre qui ils sont, profondément, sacré-ment.

Catherine Blondiau,
Passerelles asbl,
<http://catherineblondiau.be>,
0478/27 70 98

Extrait du dossier
<https://biouvif.com/entre-soi-et-si-on-se-mettait-au-yoga-avec-nos-enfants/>
Accompagnement en yoga individuel et collectif à Ittre.

LECTURE

BIBLIOTHEQUE COMMUNALE DE VIRGINAL

BD

Le ranch : enquête en Camargue : GRISSEAU

Lulu et Nelson : Cap sur l'Afrique (I) : GIRARD - OMONT - NEYRET

Enfants

Clochette et la créature légendaire : DISNEY

L'école maternelle :

ROEDERER - DELFOSSE

La rentrée à la maternelle :

A. MODÉRÉ - D. DURESNE

Ariol : Touche pas à mon veau :

E. GUIBERT - M. BOUTAVANT

Peppa Pig : un bonhomme de neige

J'aime lire : un spectacle inoubliable

Clochette et la pierre de lune :

DISNEY

Le loup qui explorait Paris : O. LALLEMAND - E THUILLIER

Le chapeau rond rouge :

GEOFFROY DE PENNARD

Mortelle Adèle : Mortel jour, mortel toujours ! : MR TAN - D LE FEYER

Le carnet d'Allie : Vacances à Paris : MEG CABOT

Le carnet d'Allie (6) : La sortie :

MEG CABOT

Le journal d'une peste (9) :

V. L.SAM M.A. ABESDRIS

Suzie la chipie : le drôle de ouistiti :

B. PARK

Suzie la chipie : la pipelette bavarde :

B. PARK

Loulou et Momo : Même pas peur :

H. EPARVIER - M. ROUX

21 histoires de pirates : CALOUAN - SAVER - HANNA - HUET-GOMEZ - VIDEAU

L'amulette de Sofia : DISNEY

Un désordre Royal : DISNEY

Ajax : chat s'arrange pas ! :

MR TAN - DIANE LE FEYER

Les carnets cabane magique :

Vivre à l'âge de glace : MP OSBORNE

N POPE BOYCE

La maîtresse est foldingue (pour le CE1) : S DE MATHUISIEULS

B. DELAPORTE

Je suis en CP : les amoureuses :

MAGDALENA - E RISTORD

Romans

Une rose seule : MURIEL BARBERY

Et l'amour continue : JOFFREY GABRIEL

Les dédicaces : CYRIL MASSAROTTO

Le jour où : AMÉLIE ANTOINE

La ballade de Max et Amélie :

DAVID SAFIER

L'écriture et ma vie :

ELENA FERRANTE

La vie est un roman :

GUILLAUME MUSSO

Femme sans merci :

CAMILLA LACKBERG

Rue du Centre 10 - Virginal

Horaires :

mer : 16h30 à 18h / sam. : 9h à 12h



BIBLIOTHEQUE COMMUNALE D'ITTRE

Les dernières nouveautés

Ouvrages de fiction

Incendie nocturne : CONNELLY

Michaël

L'inconnu de la forêt : COBEN Harlan

L'ultime expérience : BENARAN Brice

Impact : NOREK Olivier

Meurtre à Cape Cod : CLARK Mary

Le dernier message : BEUGLET

Nicolas

Le crépuscule et l'aube : FOLLETT

Ken

C'est arrivé la nuit : LEVY Marc

Skidanarink : MUSSO Guillaume

Une chance sur un milliard :

LEGARDINIER Gilles

La maison de Charlotte : BOURDON

Françoise

Le testament d'Adrien : BORDES

Gilbert

Saturne : CHICHE Sarah

La famille Martin : FOENKINOS David

Paris, mille vies : GAUDE Laurent

Les sept soeurs T1, T2 : RILEY

Lucinda

Le sel de tous les oublis :

KHADRA Yasmina

Le faucon : SINOUE Gilbert

Les déracinés T1, T2, T3 : BARDON

Catherine

Les évasions particulières : OLMI

Véronique

Autres ouvrages

J'irai nager dans plus de rivières :

LABRO Philippe

Tais-toi ! : GRUWEZ Anne

Ecouter le silence à l'intérieur :

Thierry JANSSEN

Crénom Baudelaire : TEULE Jean

Amour malade : LABORDE Catherine

La voyageuse de nuit : ADLER Laure

Cessez d'être gentil, soyez vrai ! :

ANSEMBOURG (d')Thomas

Et toujours à votre disposition,

la collection de BD du Palou

Espace Culturel Beauthier

36, Rue de la Montagne - Ittre

Horaires :

dimanche : 10h30 à 12h30

CONSEIL COMMUNAL DU 15 DÉCEMBRE 2020

Présents : Christian Fayt (EPI), Françoise Peeterbroeck (EPI), Pascal Henry (MR), Fabienne Mollaert (EPI), Jacques Wautier (EPI), Lindsay Gorez (MR), Arthur Deghorain (EPI), Paul Pierzon (EPI), Alizée Olivier (MR), Ferdinand Jolly (I.C.), Daniel Vankerkove (I.C.), Pascale Carton (I.C.), Chantal Vanvarebergh (I.C.), Luc Schoukens (Pacte), Pol Perniaux (Pacte), Claude Debrulle (Pacte).

Hélène de Schoutheete (I.C.) arrive en cours de séance.

Carole Spaute (Directrice Générale de l'Administration Communale), Catherine De Longueville (Directrice Financière de l'Administration Communale).

1. POINT SUR LA SITUATION COVID-19

Christian Fayt (EPI) note une nette amélioration sur le territoire communal par rapport au mois passé. Il y a un mois, il y avait 72 cas recensés, contre 4 à 5 personnes ce mois-ci. Le Bourgmestre annonce toutefois qu'il faut rester vigilant. L'administration reçoit encore parfois des demandes qui sortent des clous, et tout le monde fait en sorte qu'il n'y ait pas de problème qui aurait pu être évité. C'est un virus qui est en train de voyager. Il faut continuer à être attentif, tout en permettant aux gens de pouvoir vivre un peu et d'être relativement préservés.

Il précise qu'une institution avait rencontré des problèmes, c'est toutefois en train d'être résolu. Il y a un suivi jour par jour avec les hômes et la Maisonnée, et il tient à souligner la très bonne collaboration entre les différentes institutions.

2. RÉGIE COMMUNALE AUTONOME SPORT'ITTRE – PLAN D'ENTREPRISE 2021-2025 – APPROBATION

Laurent Baudinet, de la Fiduciaire Baudinet, présente le budget 2021 et le plan d'entreprise pour les années suivantes. Le chiffre d'affaires estimé pour 2021 est de 359 884,48 EUR. Ce chiffre reprend les droits d'accès aux différentes infrastructures (Complexe sportif de Virginal, JSI, terrains de tennis et de padel, etc.), mais aussi du sponsoring et l'intervention communale, qui est estimée à 195 000 EUR. D'autres produits d'exploitation comme des subsides liés au personnel sont expliqués par la reconnaissance en centre sportif local qui permet donc une subsidiarité du salaire brut du directeur. Il explique également qu'à partir de 2021, la cafétéria sera reprise en gestion interne, ce qui signifie donc des recettes supplémentaires. En corollaire à cela, il y a évidemment des achats de marchandises à faire. La marge brute prévue est donc à peu près de 375 000 EUR pour 2021 et reste similaire pour les années suivantes. De cette marge brute sont déduites les rémunérations du personnel. La masse salariale est augmentée, notamment avec l'engagement d'un gestionnaire pour la cafétéria, et l'intervention ponctuelle d'intérimaires ou autres. La marge brute d'exploitation est donc de plus ou moins 219 000 EUR, desquels se déduisent enfin les services et biens divers de la RCA pour un montant total de 196 777,69 EUR : les canons emphytéotiques, les frais d'entretien et de

réparation, le petit matériel et fournitures, les loyers et charges locatives, les produits d'entretien. Le résultat opérationnel est donc estimé à 23 015,98 EUR, desquels, lorsqu'on retire les amortissements et provisions, il reste un bénéfice de 273,62 EUR, ce qui correspond à la volonté d'avoir un budget relativement en équilibre, critère indispensable pour le subside lié au prix. Il termine sa présentation en évoquant les investissements prévus pour 2021, à savoir les terrains de padel pour un montant de 100 000 EUR (mais subsidiable à hauteur de 75 000 EUR), l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit du complexe sportif, la mise en conformité électrique des installations du football, l'installation de l'éclairage LED pour les terrains de football et de hockey, l'achat de mobilier et l'installation d'un monnayeur automatique pour la cafétéria du complexe de Virginal.

Lindsay Gorez (MR) le remercie pour la présentation. Elle ajoute que le budget présenté est un budget qui est proche de la réalité, mais en laissant également une marge suffisante et en faisant des provisions pour les charges puisque personne ne peut connaître l'évolution de la pandémie. Les projets prévus pour 2021 peuvent sembler conséquents, mais selon elle, ils misent également sur l'avenir. Elle remercie encore le fiduciaire pour sa bonne gestion, mais aussi le Directeur de la RCA ainsi que le personnel, qui permettent de faire en sorte que ce soit bien géré au quotidien, malgré la pandémie. Enfin, elle remercie les clubs pour leur engouement, ainsi que les membres du CA et du Bureau pour leur travail tout au long de l'année.

Luc Schoukens (Pacte) commence lui aussi par remercier l'Échevine et toute l'équipe pour leur travail d'équipe intéressant dans un contexte qui n'est pas facile. Il applaudit les investissements pour passer à l'éclairage LED. Concernant la cafétéria, il demande si les prévisions tiennent compte du fait que ça peut prendre du temps pour se mettre en route. Les recettes ne sont-elles pas trop optimistes ? **Vincent Piette (Directeur de la RCA)** confirme qu'il est relativement optimiste par rapport à la cafétéria, qui a un très beau potentiel selon lui. La diversité des activités sur le site du complexe sportif est intéressante. Il est occupé entre 17h et 23h les jours de semaine et plus encore le week-end. Cette nouvelle opportunité pourra devenir une bonne surprise pour la RCA en mettant en place une gestion dynamique (événements, diffusions d'événements sportifs, etc.) De plus, le fait de continuer à ajouter de nouvelles activités comme le padel attire constamment de nouveaux publics. Tout cela le conforte dans son optimisme.

Claude Debrulle (Pacte) s'associe aux compliments à l'égard de l'équipe, de son dynamisme et du potentiel que la RCA recèle. Il rappelle qu'il s'était interrogé il y a quelques mois sur la dynamique de la RCA en matière de sport féminin. Il se demande si une dynamique a pu être vérifiée dans les faits ou non. Y a-t-il des chiffres de parti-

cipation ? **Lindsay Gorez (MR)** explique qu'il y avait des projets de cours collectifs qui devaient se mettre en place. De la prospection avait été faite, mais la crise a fait que l'idée a dû être momentanément mise de côté. Pour le moment, l'offre pour les adultes n'est pas très étendue, mais il y a quand même des choses qui sont proposées : les terrains de tennis attirent énormément de femmes, le padel va également arriver. Il n'est pas question de cibler le sport en fonction du sexe, mais elle assure rester attentive à cela. Tout le monde espère vraiment pouvoir mettre en place les cours collectifs dans les prochains mois.

Claude Debrulle (Pacte) demande également quel est le coût net estimé pour la commune pour le budget 2021 en tenant compte de tous les facteurs qui la concerne (le canon emphytéotique, sa contribution, etc.) **Laurent Baudinet (fiduciaire)** répond qu'il y a 110 181,02 EUR de coût net pour la commune, soit les subsides liés au prix que la RCA facture en fonction des occupations (195 000 EUR HTVA environs), et le canon emphytéotique à payer à la commune de 96 518,92 EUR TVAC.

Pascale Carton (I.C.) félicite la RCA pour son adaptation étant donné la situation actuelle, notamment pour le fait d'avoir maintenu les terrains de tennis ouverts toute l'année. Cela semble rencontrer un franc succès. **Lindsay Gorez (MR)** la remercie de noter ce succès. Il y avait effectivement une volonté de pouvoir ouvrir, et le système de réservation en ligne ainsi que l'ouverture automatique des terrains a rendu cela très facile.

Ferdinand Jolly (I.C.) remercie toute l'équipe pour son dynamisme et son investissement. Il se dit heureux de voir que cette infrastructure née dans la législature précédente continue de se développer avec engouement et que le coût de fonctionnement reste raisonnable. Il y voit une belle aventure qui peut continuer avec un grand potentiel.

Lindsay Gorez (MR) remercie les conseillers pour leurs encouragements, et en profite pour souligner une fois encore le beau travail fait par la direction. C'est un projet qui a été remis à niveau par la législature actuelle, il y avait un gros travail de reprise en main à faire et la RCA semble en effet sur la bonne voie pour prospérer ces prochaines années.

VOTE : Oui (Unanimité – 16)

3. MODIFICATIONS BUDGÉTAIRES DU CPAS N° 2/2020 - APPROBATION

Françoise Peeterbroeck (EPI) présente cette MB2. Beaucoup d'articles sont modifiés, que ce soit en recettes et en dépenses, qu'ils soient augmentés ou diminués. Une série sont liés à la crise sanitaire.

Le budget 2020 s'élève désormais à 3 185 744,91 EUR. La dotation communale n'est pas modifiée.

CONSEIL COMMUNAL

Les dépenses de transfert dans la fonction « aide sociale » augmentent de plus de 25 %. Les recettes augmentent également mais dans une moindre mesure. Le nombre de demandes d'aide sociale directe ont été augmentées de façon importante.

Deux dépenses importantes sont également reprises dans cette MB2 – le montant lié au remplacement de la directrice générale, ainsi que les frais de remplacement de personnel de l'accueil de la petite enfance, qui doit pouvoir être remplacé dès qu'il y a une absence. Tout cela a un coût. Enfin, elle note aussi le montant du solde de la cotisation de responsabilisation pour 2019.

Pour les recettes, elle souligne une augmentation de plus de 40 % des recettes de prestation du service cuisine. La livraison de repas à domicile est en hausse. Ce n'est évidemment pas lié aux repas des écoles, qui eux, sont en partie à l'arrêt.

Concernant l'accueil de la petite enfance, elle note que la MCAE (Maison Communale d'Accueil de l'Enfance) a été transformée en crèche de modèle 1. La procédure pour le passage en modèle 2 a été lancée, ce qui amènerait des subsides supplémentaires.

A l'extraordinaire, un crédit important pour l'achat de matériel informatique va permettre le remplacement de matériel, à savoir des ordinateurs fixes qui étaient en leasing, qui vont être remplacés par des ordinateurs portables. Elle mentionne également la finalisation de l'aménagement des jardins des deux structures d'accueil de la petite enfance.

Enfin, elle remercie le personnel du CPAS qui travaille dans l'ombre. Ce n'est pas toujours facile avec la situation sanitaire. Avec le virus, tout le monde avait des craintes, mais l'entière responsabilité du personnel a donné sans compter pour venir en aide aux citoyens.

Christian Fayt (EPI) s'associe aux remerciements, et ajoute des remerciements à la Présidente du CPAS Françoise Peeterbroeck, pour son travail réalisé afin de pallier l'absence de la directrice générale.

VOTE : Oui (Unanimité – 16)

4. BUDGET DU CPAS - BUDGET 2021 : APPROBATION

Françoise Peeterbroeck (EPI) est chargée de présenter ce budget. Il est estimé à 3 146 561,21 EUR de recettes et de dépenses, soit 157 000 EUR supplémentaires par rapport à 2020. Il a été calculé au plus juste, comme d'habitude, avec comme seul souci l'aide sociale, qui est plus difficilement évaluable. L'intervention communale est évaluée à 1 117 320 EUR, contre 1 096 959,65 EUR en 2020, soit une augmentation d'un peu moins de 1,9 %.

Tous les services sont maintenus. Le déficit de plusieurs services a été revu à la baisse, notamment pour les repas, les aides familiales, la petite enfance, la réinsertion, etc. L'objectif de 2021 est



de continuer d'avancer dans la transformation des deux milieux d'accueil.

Concernant les dépenses de personnel, elles sont estimées à 2 117 994 EUR, soit 67 %. C'est en légère augmentation. Cela est dû à l'inscription à l'exercice propre et antérieur de la cotisation de responsabilisation (100 000 EUR pour 2021, contre 61 000 pour 2020). Il y a aussi une augmentation du temps de travail de ¼ temps des deux directrices de crèches. Toutes les subventions possibles sont sollicitées dans le cadre du personnel.

Pour les frais de fonctionnement, ils restent sous contrôle. Ils représentent 360 530 EUR (330 559 EUR en 2020).

Les dépenses de transfert s'élèvent à 623 943 EUR, soit une augmentation de 2 %. Ces dépenses sont quasiment concentrées sur l'aide sociale directe. Et le CPAS s'attend à de nouvelles retombées encore dans les années à venir.

En ce qui concerne les recettes, elles augmentent de près de 157 000 EUR. Cette augmentation s'explique par les repas à domicile, les crèches et les recettes liées à l'aide sociale.

Le CPAS continuera à remplir les missions obligatoires mais aussi les autres services (repas, accueil petite enfance, aides familiales).

VOTE : Oui (Unanimité – 16)

5. BUDGET DE LA RÉGIE FONCIÈRE COMMUNALE ORDINAIRE DE L'EXERCICE 2021 - APPROBATION - DÉCISION

Pascal Henry (MR) présente le budget. Les recettes et dépenses restent assez stables à l'ordinaire. A l'extraordinaire, il précise qu'il n'y a plus le remboursement de l'avance de trésorerie fait par la commune lors de la création de la régie. Il y a aussi 12 000 EUR afin de financer des travaux d'entretien sur les diverses propriétés de la régie, pour les maintenir en bon état. Enfin, 100 000 EUR sont prévus pour permettre une politique

dynamique au niveau de la régie et du logement en général. Le budget prévoit un bénéfice.

Chantal Vanvarebergh (I.C) s'étonne des 9 000 EUR repris pour le camping. D'après ce qu'elle avait compris, il n'y a pas de résident sur place et pas beaucoup de monde qui le fréquente. D'où vient ce montant ? **Pascal Henry (MR)** explique qu'il y reste encore quelques caravanes qui payent une série de redevances. Il y a aussi des camping-cars qui s'y installent encore de temps en temps. Mais la plupart sont des emplacements de personnes qui les possèdent depuis vingt ans et qui n'y viennent plus. Beaucoup sont à l'abandon. Ce terrain n'est toutefois plus aux normes, plus de sanitaires, problème d'eau courante, etc. Avoir un camping de qualité par rapport à ce qui existe aux alentours est compliqué.

Claude Debrulle (Pacte) remercie l'échevin pour sa présentation. Il constate qu'un montant de 100 000 EUR est prévu et qu'il permettrait de saisir une occasion immobilière si elle se présentait. Actuellement, il y a une investigation sur les logements inoccupés. Cette somme pourrait-elle, le cas échéant, servir à rencontrer ce genre d'opportunités ? Il rappelle également qu'il avait évoqué, lors de la présentation du budget 2020, la gestion dynamique du patrimoine communal. Où en est ce patrimoine immobilier et comment lui donner une dynamique plus significative aujourd'hui ? **Pascal Henry (MR)** répond qu'au cours du premier trimestre de 2021, les différentes personnes dont les propriétés se sont révélées véritablement inoccupées vont être contactées. Effectivement, la Régie Foncière pourrait saisir une opportunité si des propriétaires ne sont pas intéressés par la rénovation pour mise en location. Elle pourrait effectivement faire quelques achats d'immeubles inoccupés mais également investir afin de les rénover. Des renseignements sont pris en ce sens, et c'est une proposition qui peut être faite aux propriétaires. Cela permettrait de les remettre en location pour les ittrois. Concernant le patrimoine

CONSEIL COMMUNAL

immobilier, il y a effectivement eu une analyse de l'inventaire du patrimoine communal. Toutefois, les choses n'ont pas évolué depuis quelques années par rapport aux achats faits (le dernier a été fait lors de la législature passée).

Daniel Vankerkove (I.C.) déclare qu'au niveau de son parti, ils constatent qu'aucune volonté n'existe d'utiliser les possibilités offertes par une régie foncière. Un manque de vision pour le futur lui paraît évident. Avant de créer la régie foncière, un relevé complet du patrimoine avait été réalisé. Ce relevé existe et doit être actualisé. La régie foncière est une structure souple, qui peut poser des actes que ne peuvent pas se permettre les administrations communales. La richesse d'Iltre ne repose plus sur les papeteries ni plus totalement sur les forges de Clabecq. Maintenant, il faut donc se centrer sur son patrimoine immobilier, qui est actuellement exploité par des promoteurs immobiliers qui débarquent et se partagent notre gâteau. Notre objectif doit être de répondre aux besoins de logement social et de logement pour les jeunes. Il estime que la commune doit être le premier promoteur et pour cela, elle semble être en déficit par rapport aux autres communes de la Province. Depuis son entrée en fonction, l'échevin affirme qu'il y a plein de projets et qu'il faut du temps. Le problème, estime le groupe I.C., est que rien n'est fait. Ils estiment qu'il y a moyen de faire beaucoup mieux. Ce budget est insignifiant et ne répond nullement aux attentes urbanistiques de la commune. Après un budget comme celui-là, on peut établir un socle commun pour une véritable politique du logement dans notre commune. Pour le moment, ce budget est d'une très grande pauvreté. **Pascal Henry (MR)** n'est pas d'accord quand on dit qu'il n'y a pas de politique de logement. Il rappelle n'être à ce poste que depuis deux ans, il faut du temps. Toutefois, il assure que c'est une priorité de répondre à une demande par rapport à notre population et de veiller à essayer d'avoir une offre de logement pour les jeunes et un loyer modéré. Il ajoute que dire que rien n'est fait pour le logement social, c'est faux. Il rappelle que le conseiller Vankerkove a été administrateur au Roman País, il sait donc que la politique de logement est menée en collaboration avec eux. Des constructions ont déjà été faites et d'autres doivent voir le jour prochainement. Un chantier de deux maisons est encore à ouvrir. Ça n'est jamais assez mais la régie essaye de faire le maximum. Iltre est une petite commune, il n'y a pas énormément de terrains pour proposer ce genre de logement. Quand une opportunité se présente, il faut la saisir. Une des priorités est aussi de veiller à ce que le logement social soit présent et de qualité dans la commune.

VOTE : Pour (EPI & MR – 9) – Abstention (Pacte – 3) – Contre (I.C. – 4)

Luc Schoukens (Pacte) motive son abstention pour souligner le manque de dynamisme mis en évidence par les I.C. un avis qu'il partage.

6. ZONE DE POLICE - DOTATION COMMUNALE - BUDGET 2021 - DÉCISION

Françoise Peeterbroeck (EPI) rappelle que la commune d'Iltre paye 14,9 % de la dotation de la

Zone de Police, à savoir 800 437,90 EUR pour 2021.

VOTE : Oui (Unanimité – 16)

7. ZONE DE SECOURS DU BW - DOTATION COMMUNALE - BUDGET 2021 - DÉCISION

Françoise Peeterbroeck (EPI) annonce que le montant de la dotation est de 267 994,93 EUR. C'est moins que l'année précédente parce que la dotation est reprise petit à petit par la Province.

Claude Debrulle (Pacte) demande si cette bonne volonté de la Province d'accroître sa contribution de 20 voire 30 % va se poursuivre.

Françoise Peeterbroeck (EPI) pense que cela est lié à une circulaire donc la Province doit la respecter. **Claude Debrulle (Pacte)** plaisante en disant qu'une circulaire, ça se modifie. **Christian Fayt (EPI)** déclare qu'il est prévu que cela monte jusqu'à 60 % en 2024. Effectivement, la Province prend en charge une part importante, ce qui a été proposé pour soutenir les communes. Toutefois, il faut rester réalistes. Les Provinces perdent aussi des moyens. Il ajoute que le Fédéral devrait également prendre ses responsabilités dans les zones de secours durant cette législature, ce qui est une bonne nouvelle.

VOTE : Oui (Unanimité – 16)

8. OCTROI DE SUBVENTIONS COMMUNALES BUDGET 2021 - DÉCISION

Paul Pierson (Président de la Commission des Subsidés – EPI) fait un bref rappel de l'organisation et du fonctionnement de la Commission, qui détermine les critères d'attribution des subsides, la fixation du montant et établit les vérifications d'usage. Il rappelle qu'il est essentiel que toutes les associations soient traitées sur un pied d'égalité, raison pour laquelle le ROI a été revu, pour coller à la réalité et à l'évolution des réflexions engrangées depuis le début de la législature.

35 demandes ont été introduites, dont 13 de 2 500 EUR et plus. Pour la majorité, cela reste les mêmes montants que 2020. PAC et la Ferme du Pré n'ont pas demandé de subsides pour cette année. La fanfare communale d'Iltre a signalé

l'arrêt de l'association. InterEnvironnement Wallonie a suscité une révision de ce subside, mais cela reviendra en MB. Equinoa a également rentré un document pour 2021. Ils reviennent également en MB.

Enfin, il précise que la Commission a demandé la suspension du paiement des subsides 2020 pour une association (Hockey Club Lynx). Le dossier était toujours incomplet lors de la réunion de décembre, malgré plusieurs rappels.

Le montant des subsides directs et indirects s'élève à 48 640,54 EUR pour les 22 associations qui sont en-dessous des 2 500 EUR. Pour les associations qui se trouvent au-dessus, le montant s'élève à 268 320,29 EUR.

Le montant global est donc de 316 960,83 EUR, dont 191 658,83 EUR de subsides indirects (location de salle, mise à disposition de personnel, etc.) Pour le montant indirect, il précise que c'est calculé par suite de l'examen minutieux en collaboration avec les services concernés.

Il termine en expliquant que les décisions sont prises en consensus, et que les débats sont sérieux et respectueux. La commission travaille dans le respect de l'objectif principal qui est de soutenir le monde associatif communal dans un souci d'équité et adapté à chaque association. La commission a précisé à plusieurs reprises qu'elle restait attentive aux nouveaux projets et besoins qu'elle peut soutenir.

Daniel Vankerkove (I.C.) approuve et dit qu'il participe à ces réunions avec un grand plaisir. C'est une commission dynamique dont les avancées sont importantes. Il remercie le Président et sa secrétaire, ainsi que tous ceux qui y travaillent. Il est rare de voir une unité de travail comme celle-là.

Claude Debrulle (Pacte) ne doute pas de l'ambiance confraternelle qui règne dans la commission, il émet toutefois un regret. L'année dernière, la Commission avait remis un très beau document, qui avait été envoyé avant le Conseil



Octroi des subventions communales

CONSEIL COMMUNAL

et qui permettait de gagner du temps et de s'éviter un certain nombre de calculs qui viennent d'être repris dans la présentation. Il ajoute que ces subsides sont un considérable investissement communal sur la vie associative. Quand il est interrogé sur la multiplicité des associations sur le territoire ittrois, il répond que c'est grâce à un investissement communal de plus de trente ans qui porte ses fruits. Il faut continuer à le soutenir.

VOTE : Oui (Unanimité – 16)

Sont ensuite votées les subventions communales supérieures à 2 500 EUR.

CLI – Direct : 45 135 EUR - Indirect : 43 310 EUR / Total : 88 445 EUR

Palette du Ry Ternel – Direct : 0 EUR - Indirect : 3 000 EUR / Total : 3 000 EUR

ASF Virginal – Direct : 1 500 EUR – Indirect : 4 611,88 EUR / Total : 6 111,88 EUR

Lynx – Direct : 10 500 EUR – Indirect : 0 EUR / Total : 10 500 EUR

Claude Debrulle (Pacte) aimerait savoir si la carence de documentation dans leur dossier est peut-être révélateur d'autre chose ? C'est quand même un club important au niveau de l'infrastructure sportive de Virginal. **Paul Pierson (EPI)** explique qu'un certain nombre de pièces leur a été réclamé longtemps. Lorsque les comptes 2019 ont été reçus, on n'y retrouvait pas les 10 500 EUR versés cette année-là. C'est quelque chose qui ne peut pas passer, ce n'est pas correct. La procédure est à l'arrêt pour 2020. Pour 2021, c'est sous réserve qu'ils remettent bien toutes les pièces nécessaires.

L'Art qui Show – Direct : 750 EUR – Indirect : 14 027,50 EUR / Total : 14 777,50 EUR

JSI – Direct : 10 432 EUR – Indirect : 6039,80 EUR / Total : 16 471,80 EUR

SITI – Direct : 18 000 EUR – Indirect : 41 986,51 EUR / Total : 59 986,51 EUR

Pascale Carton (I.C.) se demandait pourquoi le budget de 2020 avait été réduit à 2 000 EUR ?

Christian Fayt (EPI) explique que c'est parce qu'il y a eu la pandémie, et que de l'argent a été également utilisé pour le projet Place aux artistes. Il y a eu un transfert.

Royale Harmonie Communale de Virginal – Direct : 11 190 EUR – Indirect : 2612,20 EUR / Total : 13 802,20 EUR

Musée Marthe Donas – Direct : 8 000 EUR – Indirect : 65 614,50 EUR / Total : 73 614,50 EUR

Virginal en Fête – Direct 1 300 EUR – Indirect : 3 995,81 EUR / Total : 5295,81 EUR

Les ruchers réunis – Direct : 750 EUR – Indirect : 4 094 EUR / Total : 4 844 EUR

Cercle des Gilles Virginalois – Direct : 1 000 EUR Indirect : 1 619,45 EUR / Total : 2 619,45 EUR

Service d'entraide – Direct : 2 500 EUR – Indirect : 0 EUR / Total : 2 500 EUR

Claude Debrulle (Pacte) demande à la Directrice Générale si les trois associations qui dépassent 25 000 EUR (Musée Marthe Donas, SITI, CLI) ne sont pas obligées de déposer leurs comptes et budgets pour approbation au Conseil ? **Paul Pierson (EPI)** explique que la commission a été attentive à cela et a souligné ce détail à l'administration, il y a une législation à respecter.

VOTE identique pour toutes les associations :

Oui (Unanimité – 16)

9. FABRIQUE D'EGLISE SAINT-LAURENT - BUDGET 2021 - APPROBATION.

Françoise Peeterbroeck (EPI) présente le budget 2021, qui est de 15 578 EUR en recettes et dépenses, dont 6 000,12 EUR d'intervention communale.

VOTE : Oui (Unanimité – 16)

10. RAPPORT DE SYNTHÈSE DU BUDGET COMMUNAL DE L'EXERCICE 2021 ET POLITIQUE GÉNÉRALE ET FINANCIÈRE DE LA COMMUNE - PRISE D'ACTE

Hélène de Schouheete (I.C.) arrive durant la présentation de l'Échevine.

Françoise Peeterbroeck (EPI) présente ce rapport. Avec la crise sanitaire, il est difficile de savoir quelles seront les conséquences sur le budget. Mais il est déjà possible de dire qu'il y aura des dépenses en plus : achat de matériel de protection, augmentation pour la RCA, peut-être aussi pour le CPAS. Tout cela est très difficile à établir. Des recettes en moins sont aussi à prévoir : tout ce qui est lié à l'extrascolaire et aux garderies, peut-être aussi un impact via l'IPP dans deux ou trois ans.

Dans ce budget, le Collège respecte ses engagements envers NLMK, avec une réduction de la taxe sur la force motrice. Mais la commune doit pouvoir continuer à fonctionner. Le Collège a souhaité que les services rendus aux citoyens, aux associations, aux clubs, etc. soient maintenus.

Elle explique également que ces dernières années, un nombre important de membres de personnel partis à la retraite ou absents de longue durée n'a pas été remplacé. Il a été décidé de compléter les équipes en place, et de permettre ainsi la réalisation de certains travaux.

Le Collège a porté une attention toute particulière au respect de l'environnement, avec l'engagement d'un conseiller énergie à mi-temps, l'acquisition d'un véhicule électrique, le remplacement de l'éclairage par une alternative moins énergivore. Des crédits ont été également alloués à la réalisation de fiches du PST (Plan Stratégique Transversal), ce qui entraînera une augmentation des dépenses ordinaires et extraordinaires.

Elle rappelle qu'il est indispensable que le budget à l'exercice propre soit à l'équilibre, il était donc nécessaire d'établir un budget rigoureux, sans toutefois être austère. Les montants inscrits ne doivent pas être impérativement utilisés si cela n'est pas nécessaire. De plus, la prudence est de mise avec l'établissement de provisions et réserves pour faire face à d'éventuels problèmes (NLMK, théâtre, crise sanitaire, etc.)

En 2019, le Collège s'était engagé à maintenir les dépenses de frais de fonctionnement relativement stables. Elles sont en faible augmentation. Une attention reste également portée à la gestion des marchés publics, afin d'opter dès que possible pour des marchés communs avec le CPAS dans le cadre des synergies.

L'extraordinaire permettra de soutenir les dossiers engagés à l'exercice antérieur et aux précédents, à réaliser des fiches du PST, à faire divers travaux de voiries indispensables, et enfin, à maintenir le patrimoine communal.

Le Collège continuera à avoir une réflexion globale sur les finances avant de valider tout nouveau projet.

Luc Schoukens (Pacte) estime que le budget est le reflet d'un travail réalisé par la majorité. Le groupe Pacte regrette un manque d'engagement et d'ambition dans les domaines qui le préoccupent plus. Il entend que la commune fait face à une série de besoins et de réalités, et une série d'accents ont été mis – des moyens importants pour le personnel, pour la provision pour la pension des mandataires, etc. Ce poste est relativement important. Un autre poste important est l'agrandissement du centre administratif à l'extraordinaire. Certains investissements sont appuyés : véhicule électrique, remplacement éclairage public, mi-temps du conseiller en énergie. Mais son groupe estime que le Collège devrait être plus proactif dans l'engagement et les choix que la commune devrait prendre dans le domaine de l'environnement, de la transition écologique, sociale et citoyenne de la société. Il aimerait aller dans le sens des autres entités en réalisant une sorte de Green Deal pour la commune. On parle maintenant d'un objectif de plus de 40 % de réduction de CO2 dans la Convention des Maires, jusque 55 % au niveau de la Région wallonne et de l'Europe. Il est important de poser une série de choix plus clairs et plus marqués. Il est important de donner les moyens au conseiller énergie pour qu'il puisse réaliser des projets qui sont dans les cartons (photovoltaïque, isolation des bâtiments, continuer à investir dans la mobilité douce, créer une plateforme mobilité Ouest Brabant wallon, etc.). Le conseiller aimerait également que le citoyen soit mieux associé à ces décisions, ce qui amènerait une plus grande proximité, plus de lien social, plus de solidarité. Le conseiller en profite également pour resituer au niveau éthique le fonctionnement d'un conseil communal. Selon lui, tous les conseillers s'investissent pour le bien de la commune et de la mobilité. Les conseillers de la minorité méritent le respect et méritent d'être entendus quand ils proposent des amendements. Peut-être faudrait-il en arriver à une commission sur le budget qui permet de réunir les différents groupes en préalables, de sorte à pouvoir réfléchir ensemble et que la majorité puisse plus facilement intégrer les remarques et suggestions. Nous estimons que la commune pourrait être plus audacieuse. Le budget présenté se termine sur un léger boni et des réserves de 800 000 EUR. Deux postes pourraient être réorientés. Il s'agit des 500 000 EUR pour les pensions des mandataires, qui, s'il a bien compris, ne doivent pas être inscrits en une fois. Il proposera, dans un amendement, d'en prélever 100 000 EUR afin de pour les utiliser dans d'autres domaines, notamment les économies d'énergie. Un autre amendement sera proposé pour que la dépense inscrite pour la rénovation des lampes publiques et prévue en dépense directe soit plutôt faite grâce à un emprunt. La commune paye des intérêts négatifs

pour garder de l'argent sur ses comptes, autant les utiliser donc. Françoise Peeterbroeck (EPI) estime qu'il serait bon de laisser le temps au conseiller en énergie d'arriver et de faire des propositions. Les modifications budgétaires ne sont pas si loin et pourront être utilisées pour financer des projets en voyant ce qu'il est possible de faire. Par rapport à la commission budget demandée un mois avant le conseil communal pour pouvoir adapter certaines choses, elle rappelle que cela fait depuis septembre que l'administration et le Collège travaillent sur le budget. Demander de le voir mi-novembre pour pouvoir faire des commentaires, c'est compliqué. Un budget ne se modifie pas aussi facilement.

Ferdinand Jolly (I.C.) annonce que la déclaration semble très bien sur le papier. Il y a une série de points positifs : maintien du service à la population, la constitution de provisions et réserves. Mais à quel prix ? Celui des travailleurs ittrois puisqu'il y a une augmentation de l'IPP. C'est très bien de dire que les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées, mais son groupe estime qu'on est encore loin du budget-vérité, qui permettrait de garantir à moyen terme l'équilibre à l'exercice propre, sans devoir recourir à une augmentation d'impôt. La règle des 70 % est une bonne idée, mais il estime qu'elle devrait être inscrite dans le budget initial, et aménagée ensuite via des modifications budgétaires qui autoriseraient les dépenses nécessaires et justifiées. Il note aussi que les dépenses de personnel explosent. Dans le rapport de la commune, on constate qu'il y avait, en 2018, 72 personnes employées par la commune. En 2019, on tombe à 63. En 2020, on réaugmente à 76. Combien seront prévus en 2021 ? C'est bien aussi de dire que le Collège continuera à avoir une réflexion globale sur les finances communales avant d'entamer tout nouveau dossier. Qu'en est-il pour les projets en cours, à savoir le centre administratif, la maison rurale de Haut-Ittre et la bibliothèque d'Ittre ? Aucune analyse n'est présentée au Conseil. En existe-t-il une ? **Françoise Peeterbroeck (EPI)** explique que le Collège souhaite remplacer le personnel parti en retraite. C'est important d'avoir du personnel en interne plutôt que de faire appel à des sociétés extérieures pour effectuer des travaux. Il y a de plus en plus de choses à faire. Les routes ont besoin d'être renouvelées, les bâtiments ont besoin de travaux. Il faut du personnel pour rendre des services au citoyen.

Christian Fayt (EPI) rappelle que l'augmentation de la taxe communale n'a pas eu lieu cette année-ci, mais bien l'année passée.

11. BUDGET COMMUNAL ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DE L'EXERCICE 2021 : ARRÊT

Françoise Peeterbroeck (EPI) présente la synthèse du budget.

Le montant des recettes à l'ordinaire pour 2021 est de 12 074 645,77 EUR, soit une augmentation de 728 000 EUR par rapport à 2020. Le montant des dépenses à l'ordinaire est de 11 973 026 EUR, soit 793 000 EUR supplémentaires par rapport à 2020. Le budget initial de 2021 s'ouvre avec

552 000 EUR de boni présumé de l'exercice précédent. Le résultat final de l'exercice ordinaire est de 101 000 EUR.

Les recettes à l'exercice propre sont de 11 515 000 EUR, et les dépenses sont de 11 324 148 EUR, soit un résultat positif de 191 097 EUR à l'exercice propre.

En termes de recettes, les grosses modifications à noter sont une augmentation de 131 000 EUR du Fonds des communes, 21 000 EUR supplémentaires de précompte immobilier, 336 000 EUR supplémentaires pour l'IPP, 20 000 EUR supplémentaire pour la taxe sur la force motrice, 150 000 EUR supplémentaires de compensation Plan Marshall, 50 000 EUR supplémentaires pour les déchets via la taxe et la redevance et la reprise de la provision pension des mandataires de 200 000 EUR qui était dans le budget de 2020. En termes de dépenses, les modifications importantes sont les dépenses de personnel qui augmentent de 372 000 EUR. Cela représente l'engagement d'un chef pour le service travaux, d'un DPO à mi-temps, d'un conseiller énergie à mi-temps, le remplacement de 4 ouvriers du service travaux, l'augmentation de la cotisation de responsabilisation à l'exercice propre et aux exercices antérieurs, l'augmentation du nombre de périodes prises en charge pour l'enseignement. Les frais de fonctionnement augmentent de 21 000 EUR, soit 1,2 %. La dotation de la zone de secours diminue elle de 45 000 EUR.

Au niveau des provisions, la provision NLMK est augmentée de 300 000 EUR. Une provision pour la crise sanitaire est créée pour 25 000 EUR, et une autre pour le théâtre, de 25 000 EUR également.

Un prélèvement de 541 675 EUR est fait pour alimenter l'extraordinaire.

Pour l'extraordinaire, les recettes et dépenses représentent 1 335 675 EUR.

En recettes, on note le prélèvement depuis l'ordinaire de 541 675 EUR, le subside FRIC de 273 000 EUR pour le centre administratif, une subvention de 29 000 EUR du SPW par rapport à l'informatique et 491 000 EUR d'emprunt pour le centre administratif.

En dépenses, elle souligne 765 000 EUR d'aménagement du centre administratif, 92 000 EUR d'éclairage public pour le remplacement des luminaires, 60 000 EUR pour le charroi, 50 000 EUR en lutte contre les inondations, 80 000 EUR de travaux de terrassement pour le centre sportif, 34 000 EUR de remplacement informatique et de téléphonie, 101 000 EUR de travaux voiries et équipements, 25 000 EUR de travaux dans les écoles et les annuités SPGE pour 74 000 EUR.

Enfin, concernant les réserves et provisions, la réserve ordinaire s'élève à 1 616 000 EUR. C'est le solde du contentieux précédent et le lissage IPP. Il y a une réserve à l'extraordinaire de 835 000 EUR pour la TVA sur la RCA. La provision force motrice s'élève à 800 000 EUR. La provision crise sanitaire est de 25 000 EUR. La

provision théâtre est de 25 000 EUR. La provision CPAS est de 25 000 EUR.

Claude Debrulle (Pacte) note que l'échevine donne un certain nombre d'indications, mais il estime malgré tout qu'il y a un certain nombre d'éléments dans la présentation qui restent sans réponse. Il estime que c'est à travers ces questions et leurs réponses qu'il sera possible de déterminer la stratégie budgétaire de la majorité. Un certain nombre de recettes et de dépenses ont été citées en vrac. Mais il pense qu'il serait intéressant d'avoir un chiffrage exhaustif des dépenses en moins liées à la pandémie, et des accroissements des aides et des subsides reçus exceptionnellement. Il aimerait également savoir à quel moment on sonne l'alarme des 70 % des crédits atteints. Pourquoi ne pas suivre la suggestion des I.C. en incluant des balises dès le budget initial, qui aboutiraient à des modifications budgétaires plus nombreuses mais avec une obligation de motivation explicite ? Le conseiller aimerait aussi que le Collège explique la nécessité impérieuse qu'il y a eu d'augmenter de 500 000 EUR par an les rentrées liées à la taxe sur le revenu des personnes physiques. Il constate qu'il est fait allusion à un organigramme établi au sein de l'administration communale. Où est-il ? Ces 7,7 % de frais supplémentaires en dépenses du personnel s'expliquent comment, alors que dans le cluster de communes dans lequel se trouve Ittre, elle est déjà une de celles qui a le plus haut taux d'équivalents temps plein par habitant. Il estime que c'est une balise à étudier. Une autre question du conseiller est de savoir pourquoi choisir de constituer des réserves de risques industriels, mais pas des provisions stratégiques avec des affectations déterminées. Cela donne une garantie, même si elle n'est pas absolue. Sa dernière question concerne la réflexion globale du Collège. Autour de la table, les conseillers aimeraient avoir, dans des décisions d'investissement concrètes, pour lesquelles le Conseil communal doit se prononcer, une estimation des dépenses de frais de personnel, de frais de fonctionnement et de frais d'entretien. Pour toutes ces questions, il estime qu'il n'y a pas de réponse dans la synthèse présentée. Il a donc essayé de trouver ces réponses via les interventions dans la presse et les éditoriaux des bulletins communaux. Il évoque alors une série de calculs réalisés : les pertes de revenus de la commune qu'il évalue à 885 000 EUR (et pas 1 500 000 EUR annoncés), la façon de combler ces pertes de revenus avec d'un côté des aides et subventions exceptionnelles, qu'il totalise à 500 000 EUR, et de l'autre côté, les suppressions de subventions citoyennes et augmentations des taxes et redevances décidées ces dernières années. Il évalue cela à un peu plus de 200 000 EUR. Si on compare la perte de revenus à ces complements, il y a une différence de 185 000 EUR à peu près. Le Collège a légitimement le souci de combler cette différence et il reconnaît que le Collège a le souci d'accroître les recettes pour répondre au développement communal. Il pose alors sa question. Si la volonté est de combler ce trou et de disposer de sommes pour répondre aux besoins de développement de la commune, pourquoi ne pas avoir opté pour l'augmentation du taux de précompte immobili-

lier. Comme dit au dernier conseil, l'augmentation de l'impôt sur les revenus des personnes (IPP) n'était pas la méthode la plus juste pour obtenir un financement supplémentaire. Il revient alors à une proposition qui est d'actualité dans d'autres communes. Il évoque un arrêté royal datant de 1975, qui fixe une obligation de désigner dans la commune un expert, qui en collaboration avec l'administration du cadastre, est à même d'évaluer, au cas par cas, si le montant du cadastre est conforme à l'état actuel du logement, et, le cas échéant, de rectifier le montant du pré-compte immobilier. 500 000 000 EUR échapperaient par ce biais à la Région, aux Provinces et aux Communes. Pourquoi la majorité ne s'engage-t-elle pas dans cette voie ? Il rappelle que Paul Pierson, ancien Directeur Général de l'administration communale, considérait que cette mesure était praticable et équitable à l'époque où le conseiller Debrulle était lui-même échevin des finances. Le conseiller pense qu'il y a des réponses fiscales et budgétaires qui permettraient d'être plus juste.

Hélène de Schoutheete (I.C.) commence par redire la déception de son groupe, comme l'année dernière, de l'avis de l'Échevine des finances qui ne donne ni analyse ni vision des choix budgétaires faits par le Collège. Elle épingle une phrase dans l'avis de la Directrice Financière que son groupe considère comme une bonne nouvelle, c'est qu'il y a un risque que la ristourne sur la taxe de la force motrice au profit de NLMK soit prolongée après 2024, ce qui serait synonyme d'une consolidation de l'entreprise, et donc des finances communales. L'augmentation des recettes est importante, elle le reconnaît. Certaines de ces recettes supplémentaires ont été décidées par le Collège, d'autres sont plus inattendues. A ce sujet, elle souhaite rappeler que si la décision par le Collège d'augmenter l'impôt sur les personnes physiques date de 2019, c'est chaque année que le contribuable ittois va subir cette augmentation qui rapporte annuellement 500 000 EUR à la commune. L'attitude attendue d'un Collège est la prudence et le respect dans la manière d'utiliser les deniers publics, en temps de crise particulièrement. Pourtant, elle estime que ce budget ne reflète aucun changement par rapport aux années précédentes, alors que la situation a complètement changé pour les citoyens. Les dépenses augmentent légèrement plus que les recettes. Le Collège ne peut pas utiliser le levier fiscal à chaque fois. Le jour où il y aura un vrai souci de risque industriel, ce levier ne pourrait plus être utilisé. Il faut donc faire attention à ce que l'augmentation des dépenses et des recettes soit totalement concordante. Concernant les provisions, tout le monde est ravi d'en voir constituées. Cela donne des ballons d'oxygène si nécessaire. Mais son groupe constate que l'essentiel de l'augmentation des dépenses est concentré en dépenses de personnel. Il y a 800 000 EUR de dépenses de personnel en plus, à savoir 500 000 EUR pour les mandataires, mais aussi l'augmentation de 373 000 EUR des frais de personnel pour de l'engagement. Le groupe I.C. a l'impression que le travail est fait un peu à l'envers. Pourquoi déjà engager du personnel au service travaux, plutôt que de laisser le

temps au chef qui va être engagé de prendre connaissance de son service et d'estimer les besoins ? C'est ce que l'Échevine des Finances préconise pour le conseiller en énergie : d'abord son engagement, et ensuite une évaluation des besoins. Pourquoi agir différemment pour le chef du service travaux ? Ce qui frappe le groupe I.C. c'est qu'il semble y avoir une volonté d'ouverture des possibilités d'engagement, sans qu'il y ait de réelle stratégie. On parle beaucoup d'encourager les synergies et la polyvalence, mais cela ne se voit pas dans les actes actuellement. Le recours à la sous-traitance aurait deux avantages : alléger le service ordinaire et les charges récurrentes, mais aussi de favoriser l'économie locale, ce qui est plutôt positif pendant une crise. La maîtrise des dépenses de fonctionnement est bien. Cela n'augmente plus, même si on est loin du budget vérité et qu'on ne voit pas l'impact de la règle des 70 %. Le groupe I.C. propose à nouveau qu'on puisse mettre la somme minimale qui serve à faire fonctionner les services et que les modifications budgétaires soient utilisées pour les frais supplémentaires. La conseillère se demande pourquoi il n'y a pas autant de rigueur dans les finances communales que dans celles du CPAS. Il y a eu un effort louable en 2020 pour la culture, le sport, la mobilité et l'économie locale. Mais elle ne retrouve rien de tout cela en 2021. Le Collège aurait-il présagé que ces secteurs n'auraient plus besoin d'aide ? Elle note aussi de très beaux projets enthousiasmants, un souci environnemental, une amélioration informatique pour l'efficacité. Toutefois, le groupe I.C. reste dubitatif face au projet du centre administratif. En février 2020, avant la pandémie, le montant annoncé était de 600 000 EUR. Il a augmenté de 25 % en 10 mois alors que la crise n'est pas finie et qu'il y a une généralisation du télétravail. Elle est en incompréhension face à ce projet, une incompréhension qu'elle dit largement partagée par la population ittoise qui se pose des questions sur l'affectation des recettes.

Paul Pierson (EPI) revient sur l'idée que l'augmentation de l'IPP ne serait pas la bonne méthode, selon **Claude Debrulle**. Il estime qu'il faut bien réfléchir, parce que la mise en application de cet arrêté royal de 75 toucherait une grande partie de la population qui possède une maison, mais pas forcément de larges épaules. Cela toucherait tout autant que l'IPP, selon lui. Diminuer l'IPP pour augmenter le précompte immobilier risque de faire plus mal, et pas uniquement aux entreprises qu'on essaye de préserver un maximum. Concernant les 70 % à appliquer dès le budget initial, l'ancien directeur général a l'impression de rêver. C'est prendre les gens pour des enfants et croire qu'ils ne savent pas respecter les règles. Ce serait irresponsable de l'appliquer selon lui. Si un problème majeur se présente en cours d'année et qu'il n'y a pas de modification budgétaire immédiate, cela peut impacter la gestion quotidienne. Enfin, cela fait quelques années que le Collège fait une impasse sur les départs assez nombreux, qui ont eu une incidence sur plusieurs budgets. Maintenant, le collège a décidé de procéder à un certain nombre de remplacements pour avoir suffisamment de personnel pour répondre aux missions premières

de l'administration et du service travaux.

Françoise Peeterbroeck (EPI) répond à différentes questions posées dans les interventions des conseillers. Concernant les 70 %, elle estime qu'il n'est pas possible d'inscrire seulement 70 % des crédits dans le budget, mais elle assure qu'il a été demandé d'être attentif à cela. Le solde reviendra dans le compte pour évaluer. Les dépenses sont limitées au maximum mais il paraît inconcevable de faire 25 modifications budgétaires sur l'année pour pouvoir libérer 5 000 EUR sur l'un ou l'autre article budgétaire. La barre est fixée et il est demandé à tous de la respecter autant que faire se peut. Sur la politique de recrutement, elle explique que la Directrice Générale et les responsables de services ont travaillé sur un organigramme. Le recours à la sous-traitance pour soutenir l'économie locale est intéressante, mais lorsqu'on respecte les règles pour les marchés publics, les entreprises communales ne répondent pas toujours. Les recrutements prévus au service travaux le sont parce que plusieurs personnes vont quitter le service prochainement. C'est toujours bien que les nouveaux employés puissent croiser la personne qu'ils remplacent pour faire la transition. Pour les efforts louables réalisés en 2020 qu'on ne retrouve pas dans ce budget, l'Échevine rappelle que la modification budgétaire n'est pas si loin et que cela peut encore être fait-là. Enfin, l'échevine note l'idée d'un chiffrage exhaustif de ce qui est lié à la crise sanitaire.

Paul Pierson (EPI) rappelle qu'il y a un PST qui a été arrêté et qui doit avancer. Il faut arrêter, selon lui, de faire un pas en avant pour deux en arrière. La maison rurale en fait partie, par exemple, et elle est subsidiée. Le débat a été fait au moment du PST et maintenant, il faut faire confiance au Collège lorsqu'il estime qu'un projet peut être continué ou non. Il souhaite également ajouter que le centre administratif est évoqué depuis des années. Il est mis au budget, retiré, remis. Au départ, personne ne conteste la nécessité de l'agrandir. Mais il a l'impression que parce que le projet avance aujourd'hui, on essaye de faire marche arrière. Il trouve cela un peu dommage, car c'est purement politique selon lui.

Pascale Carton (I.C.) s'assure de bien comprendre. Le soutien COVID pour le secteur du tourisme, de la culture, etc. pourrait être ajouté dans une modification budgétaire ultérieure et n'est donc pas qu'une action ponctuelle de 2020 ? Ce n'est pas totalement exclu pour 2021 ? **Françoise Peeterbroeck (EPI)** répond que si c'est possible de le proposer, alors oui. **Lindsay Gorez (MR)** a expliqué que toute une série de projets vont aussi être lancés à d'autres niveaux de pouvoir, notamment la Province. Le Collège n'a pas encore connaissance de tout ce qui est prévu pour la relance de l'économie par exemple. Quand on y verra plus clair, il sera possible de proposer des mesures utiles. Un plan de relance sportive est aussi prévu, il vaut donc mieux attendre et inscrire des aides en modification budgétaire une fois qu'on sait ce qui est proposé aux autres niveaux.

Christian Fayt (EPI) estime que le public qui re-

CONSEIL COMMUNAL

garde le direct actuellement peut penser que la commune est mal gérée ou qu'on ne respecte pas le citoyen. Il estime que des choses qui ont été dites ne sont pas honnêtes. Par exemple, lorsqu'on évoque la hausse de la taxe poubelle, on oublie d'évoquer que la commune ne gagne pas un centime pour cela. La Commune a vécu des pertes importantes et d'autres vont sûrement encore arriver. Concernant le volume de l'emploi, le nombre de personnes a été évoqué, mais cela ne correspond pas au nombre d'heures prestées. La charge de travail est maintenue malgré les gens en moins pour la réaliser. De plus, évoquer le nombre de personnes employées, ce n'est pas la même chose que le nombre d'équivalents temps plein. Il ajoute que le Collège avance. Il a développé un PST en début de législature, et il le suit pour proposer des projets petit à petit. C'est la première fois qu'un plan sur six ans est proposé dans la commune, et il sera respecté. Le Collège fera le maximum parce qu'il sait qu'on l'attendra au tournant. Et ce sera fait suivant les moyens financiers à disposition. C'est vrai qu'on le nez sur le guidon. Il précise que la commune d'Ittre est parmi les six communes les mieux gérées du Brabant wallon. Il y a 101 000 EUR de boni, et pour la première fois, il y a un boni en compte propre. Les recettes qui sont arrivées en plus ont été acceptées avec plaisir et attribuées. Le Bourgmestre conclut en disant qu'il estime lui qu'il s'agit d'un très bon budget, même si les conseillers de l'opposition pensent le contraire.

Pol Perniaux (Pacte) assure que son parti aimerait pouvoir voter ce budget. Malheureusement, ce n'est pas si évident. Hier, un membre de sa locale se demandait si prendre position par rapport à ce budget, c'était aussi prendre position par rapport aux deux années terminées. Le conseiller note aussi que dans le dernier édit du bulletin communal, protection, gestion et prévision sont les trois mots qui reviennent pour définir les deux années écoulées. Il n'y a pas un mot pour le climat. Et pourtant, un peu plus loin, en cinquième page du bulletin communal, on peut lire « les petites gouttes font les ruisseaux. Dans le cadre de la volonté de la commune de réduire les gaz à effet de serre (signature de la Convention des Maires), ainsi que la promotion de la mobilité douce, la commune a décidé de mettre en place une prime de 50 EUR à l'achat d'un vélo électrique. » Ce sont les mots que Pacte attend pour voter oui pour un budget. Mais il s'agit en effet que d'une petite goutte. Il n'empêche, les

mots sont bien là, discrets, en filigrane : mobilité, climat, transition écologique. Un sondage Ipsos-RTBF-Le Soir cité par le conseiller indique que 8 belges sur 10 aspirent à des investissements dans les énergies renouvelables. Ce sont ces termes que la majorité utilise beaucoup trop peu depuis deux ans selon le conseiller. Il cité également le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres (Le Soir, 11/12/2020) : « Chaque pays, chaque ville ou village devrait adopter un plan de transition vers zéro émission de dioxyde de carbone et prendre dès maintenant des mesures décisives pour s'engager sur cette voie. » C'est à cela qu'Ittre doit répondre à travers son budget, affirme le conseiller. C'est un peu ce qu'elle fait en engageant un conseiller en énergie, selon lui. Mais le problème, ce sont les finances. Comment financer les conseils de ce conseiller en énergie ? Ce n'est pas dans le budget, et c'est ce qui freine Pacte dans son envie de se montrer positif. Heureusement, il y a les amendements proposés. Combien et pour quoi faire dans le but de réussir la transition écologique et sociale essentielle, inévitable, prioritaire.

Claude Debrulle (Pacte) tient quand même à réagir aux accusations de vouloir revenir en arrière. C'est faux. La volonté n'est pas de démolir, ni de dire qu'on fait des propositions irresponsables. C'est manquer de respect par rapport au travail de l'opposition, qui s'efforce de dire à la fois ce qui paraît fondé mais aussi de dire qu'il y a des lacunes et de proposer des améliorations. C'est assez logique en vérifiant la faisabilité. Les 70 % ne sont pas irresponsables, la Directrice Financière l'a proposé elle-même il y a un an dans son avis.

Christian Fayt (EPI) dit que c'est le Collège qui l'a proposé il y a un an, mais qu'il a été décidé de faire confiance aux chefs de service, qui peuvent justifier pourquoi ils dépassent quand ils arrivent aux 70 %, sans pour autant qu'il y ait de modification budgétaire. Le Bourgmestre estime que c'est erroné de dire qu'il faut gérer une commune comme une entreprise. Les contraintes sont différentes et il faut donner une certaine latitude aux employés.

Claude Debrulle (Pacte) estime qu'au fond, tout le monde semble d'accord. Il se demande dans quelles circonstances le Collège a dû accepter des dépassements de budgets prévisionnels au-delà de 70 % ? Avoir une idée de comment ça a été

vécu pourrait permettre de rassurer les conseillers, ou au contraire confirmer que c'est trop laxiste. Concernant les impôts, ce n'est pas une règle linéaire de péréquation cadastrale qu'il a proposée, mais une augmentation au cas par cas si l'aménagement du logement a été significativement modifié. Le conseiller estime que le Collège doit expliquer pourquoi il faut obtenir des fonds supplémentaires et à quelles fins. Il considère qu'il faut être de bonne foi de part et d'autre et qu'il ne vaut mieux pas utiliser des expressions à l'emporte-pièce.

Les conseillers passent à l'analyse du budget page par page.

Claude Debrulle (Pacte) revient sur le montant de 200 000 EUR qui a été injecté dans le budget 2021 « artificiellement » selon lui et selon l'avis de la Directrice Financière. **Catherine De Longueville (Directrice Financière)** explique que la dépense est prévue en 2021. Pour ne pas mettre la somme complète en exercice propre en 2021, une provision de 200 000 EUR avait été faite en 2020, parce que la commune savait qu'elle avait les moyens pour. Toutefois, la dépense doit être inscrite en 2021, donc la provision de 2020 a été reprise. Lors de la création de la provision en MB2, plusieurs scénarios étaient possibles. Mais désormais, le montant est connu et le scénario choisi est un paiement « one shot » à l'ordinaire de 500 000 EUR. Une provision n'est donc plus nécessaire. Elle a été courte, mais elle est utilisée.

Les conseillers passent aux amendements proposés par Pacte

Luc Schoukens (Pacte) précise ses propositions. Il s'agit de dégager des moyens afin de réaliser une série d'actions dans le domaine de l'énergie, et pourquoi pas également celui de la mobilité douce. Il propose de ré-orienter 100 000 EUR de la provision pour les pensions des mandataires vers les dépenses ordinaires, ainsi que les 92 000 EUR prévus pour le remplacement de l'éclairage public et que ce dernier montant soit financé par un emprunt à la place.

Hélène de Schoutheete (I.C.) demande si le conseiller a des propositions d'actions à réaliser avec ces montants. **Luc Schoukens (Pacte)** estime que ces décisions peuvent être prises par le conseiller en énergie, le plan Energie Climat et le Collège.

Christian Fayt (EPI) estime qu'éviter l'emprunt

POUR VOS PUBLICITÉS
Le Petit Tram
067/64 73 23
www.ittreculture.be
info@ittreculture.be

ETS LAMBERT Y ET FILS SPRL



Rue Basse Hollande 37
1460 Ittre

Fixe : 067/64 62 28

Fixe : 067/64 66 24

Fax : 067/54 94 54

etslambertyetfils@hotmail.be

Tous travaux de toiture et zinguerie
Ossature - Bois



La Brioche d'Or
P. Rieau
Boulangers - Pâtisseries - Glaciers

Votre artisan vous propose un large assortiment :
**PAINS, PETITES BOULANGERIES, VIENNOISERIES,
TARTES, PÂTISSERIES, GLACES, BISCUITS SUCRÉS, ...
(COCKTAILS, PAINS SURPRISE, BISCUITS SALÉS, ...)**

Heures d'ouverture :

du mercredi au samedi de 7h à 18h30 et dimanche de 7h à 17h

067/64 77 35

info@labriochedor.be - www.labriochedor.be
PÂTISSIER - BOULANGER - CHOCOLATIER - GLACIER

CONSEIL COMMUNAL

serait préférable. De plus, retirer 100 000 EUR de provision permettrait de payer moins par an que ce qui était initialement prévu.

Claude Debrulle (Pacte) propose alors que cet argent soit alors pris dans la réserve ordinaire, qui s'élève à presque 900 000 EUR et qui n'a pas d'affectation précise. **Luc Schoukens (Pacte)** accepte. L'objectif reste le même.

Paul Pierson (EPI) se demande si un montant de 5 000 ou 10 000 EUR ne pourrait pas être néanmoins inscrit afin de donner un début d'impulsion.

Christian Fayt (EPI) recentre le débat. Le conseiller a fait sa proposition d'amendement. Maintenant, c'est elle qui compte pour le vote.
VOTE pour les amendements : Oui (Pacte – 3) – Abstention (I.C. – 5) – Non (EPI & MR – 9)

Hélène de Schoutheete (I.C.) souhaite motiver son abstention. La proposition de Pacte répond selon elle à une nécessité et l'argent est là. Mais il faudrait, selon elle, identifier les priorités dans lesquelles le conseiller énergie pourrait agir et revenir en modification budgétaire pour lui en donner les moyens.

VOTES identiques pour l'ordinaire, l'extraordinaire et le budget global : Oui (EPI & MR – 9) – Abstention (Pacte sauf Claude Debrulle – 2) – Non (I.C. et Claude Debrulle (Pacte) – 6)

Luc Schoukens (Pacte) remercie les conseillers pour les engagements et le débat constructif. Son parti espérait aller plus loin aujourd'hui, mais il prend bonne note des progrès possibles en MB1.

12. RÈGLEMENT COMMUNAL CONCERNANT LA DISTRIBUTION D'UN BON « COUP DE POUCE SHOP'ITRE » - PROJET - DÉCISION

Lindsay Gorez (MR) explique qu'il s'agit d'une distribution de chèques destinés aux personnes qui ont des revenus précaires pour aider les personnes qui souffrent le plus de la crise et relever ainsi un but de relance économique favorisant les commerces locaux. Ces chèques sont des chèques de 20 EUR à destination des familles monoparentales, de cinq personnes et plus ou bénéficiant du revenu d'intégration sociale, soit 429 familles. 7 250 EUR sont engagés par la commune et le montant total est de 12 500 EUR. La différence est prise en charge par la Province.

Luc Schoukens (Pacte) montre son soutien pour ce projet. La discrimination positive d'une série de publics par rapport à ces chèques est une bonne chose selon lui.

Claude Debrulle (Pacte) pense également que c'est une bonne et indispensable initiative. Il a toutefois des questions. Pour la sélection des publics bénéficiaires, il comprend pour les bénéficiaires du RIS, mais il comprend un peu moins pour les deux autres. Il propose de se tourner davantage vers le public CPAS. Il demande également ce qu'il en est des travailleurs de proximité (salons de coiffure, d'esthétique, etc.) dans ce processus. **Lindsay Gorez (MR)** répond qu'ils sont repris dans la notion de commerçants. Ils ont été sensibilisés à l'action comme les autres commerces. Pour le choix des publics, ce sont les mêmes publics que pour les réductions prévues pour les redevances et règlements déchets. Il n'y a pas énormément de latitudes.
VOTE : Oui (Unanimité – 17)

13. RÈGLEMENT COMMUNAL CONCERNANT LA DISTRIBUTION D'UN BON À VALEUR COMME COLIS DE NOËL - PROJET - DÉCISION

Christian Fayt (EPI) annonce que cela concerne les gens de plus de 65 ans ou souffrant d'un handicap à plus de 66 % ou dépendant du CPAS. La récolte de produits à distribuer ne pouvait pas se faire cette année, et encore moins la manipulation des colis et le fait de demander aux personnes âgées de venir pour récupérer leurs produits. La somme prévue reste de 20 000 EUR. Sur 1 100 personnes qui ont le droit de le recevoir habituellement, un peu moins de 1 000 viennent le chercher. Les 20 000 EUR ont été divisés par le nombre de plus de 65 ans. Ils reçoivent un bon de 15 EUR chacun, un rouleau de sacs poubelles (30 l pour les personnes isolées et 60 l pour les ménages). Pour les hômes, ils recevront un sachet reprenant un cougnou, des produits OXFAM, ainsi que des dessins réalisés par les enfants.

Claude Debrulle (Pacte) comprend que d'habitude, tout le monde ne vient pas, mais qu'ici, tout le monde va recevoir le bon et le rouleau. Il estime que si une démarche active de la personne était demandée et à défaut de manifestation, cela pourrait être réaffecté à une organisation qui vient en aide alimentaire à des personnes dans le besoin.

Daniel Vankerkove (I.C.) estime que cela s'adresse à des personnes d'un certain âge, parfois handicapées ou invalides. Il souhaiterait que le Collège soit bien conscient qu'il faudra que ces personnes augmentent leur nombre de déplacements vers les commerces pour profiter du bon. Il espère qu'il y aura un système permettant à ces personnes de se rendre dans les commerces, la camionnette communale par exemple. **Christian Fayt (EPI)** confirme. Elle a déjà été très utile pendant la pandémie et sera disponible pour cela également.

VOTE : Oui (Unanimité – 17)

14. PRÉSENTATION DU RAPPORT DE L'EXERCICE 2020 DU COLLÈGE AU CONSEIL SUR LA SITUATION DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE ET DES AFFAIRES DE LA COMMUNE AINSI QUE TOUS LES ÉLÉMENTS D'INFORMATION - PRISE D'ACTE

Christian Fayt (EPI) rappelle que ce document est une source d'information essentielle pour se rendre compte que l'administration communale effectue un travail colossal. Elle a besoin de disposer de personnel compétent et de pouvoir suivre les différentes matières qu'il y a à gérer.

15. ACHAT D'UN PETIT VÉHICULE UTILITAIRE COMPACT À MOTORISATION ÉLECTRIQUE POUR LE SERVICE TRAVAUX – APPROBATION DES CONDITIONS ET DU MODE DE PASSATION - DÉCISION

Jacques Wautier (EPI) présente le dossier.

Claude Debrulle (Pacte) se demande s'il est judicieux de prendre un véhicule supplémentaire. **Jacques Wautier (EPI)** précise que ce n'est pas un véhicule supplémentaire. Il remplace le véhicule de signalisation, et le choix s'est porté sur un électrique.

Luc Schoukens (Pacte) demande s'il y a des subventions. **Jacques Wautier (EPI)** répond qu'il en cherche. Il y a eu un appel il y a deux ans, mais il n'en a pas encore trouvé.

VOTE : Oui (Unanimité – 17)

16. TRAVAUX DE DÉMOLITION & DE RECONSTRUCTION DE 3 CLASSES DONT 2 SUPPLÉMENTAIRES + SANITAIRES DANS LA COUR DE RÉCRÉATION DE L'ÉCOLE COMMUNALE D'ITRE – APPROBATION DES CONDITIONS ET DU MODE DE PASSATION - DÉCISION

Christian Fayt (EPI) explique que ce dossier a déjà été présenté à plusieurs reprises. Cette fois,

 **Ets. BONTET PHILIPPE** S P R L
CHASSIS - PORTES - VOLETS - VERANDAS

0475/571 399 - 067/64 83 01
ALLÉE DE LA MARBRITE, 5 7090 RONQUIÈRES
WWW.BONTET.BE

Cuisines équipées sur mesure ...



Yvébé sprl
Une histoire de cuisine ... yvesvanbrabant@gmail.com
0495 20 20 89
www.yvebe.be

CONSEIL COMMUNAL

il y a eu une offre de prix beaucoup plus élevée. La seule société qui a envoyé une offre est tombée en faillite. Un délai d'un an a été demandé, mais il faut donc recommencer le dossier.

Pascale Carton (I.C.) demande s'il y a eu une confirmation de subside. **Christian Fayt (EPI)** explique que cela ne se passe pas comme ça. En fin de procédure, le dossier est présenté au CECP, et en fonction de cela, on détermine si ça fonctionne ou pas. **Pascale Carton (I.C.)** demande ce qu'il se passera si les subsides sont refusés. **Christian Fayt (EPI)** explique que ce sera évalué à ce moment-là. Les containers doivent être supprimés, c'est une des conditions grâce à laquelle il y a eu un permis de bâtir. Il faut avancer.

VOTE : Oui (Unanimité – 17)

17. DEMANDE D'AVIS SUR LA RÉVISION PARTIELLE DU PLAN DE SECTEUR DE NIVELLES PAR INBW POUR INSCRIPTION ZONE D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE MIXTE (ZAEM) À BAULERS - DÉCISION

Pascal Henry (MR) explique qu'il s'agit de concéder l'affectation d'une zone non destinée à l'urbanisation à une zone destinée à l'urbanisation. La zone en question se situe entre l'Espace Bauthier et le terrain de foot. C'est en partie une zone d'habitat à caractère rural et de service public et en partie une zone d'équipement communal. Elle est assez pentue et enclavée. Il y a également un espace vert non constructible selon le schéma d'orientation locale. Il propose un avis défavorable. Il aura peut-être besoin de ce terrain un jour ou l'autre pour une compensation de projet éventuel sur notre commune. Ce serait dommage de le perdre.

Daniel Vankerkove (I.C.) demande s'il y a eu un avis de la CCATM (Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité). Il pense qu'elle doit être consultée, cet organe représente les citoyens. **Pascal Henry (MR)** se demande si le conseiller a compris qu'il proposait d'émettre un avis défavorable. **Daniel Vankerkove (I.C.)** estime qu'il est quand même bon de partager la proposition avec cet organe citoyen.

Ferdinand Jolly (I.C.) demande comment un projet à Baulers peut être compensé à Ittre. **Pascal Henry (MR)** explique que c'est quelque chose de prévu dans le cadre de l'urbanisme et du CODT. Le principe est d'éviter l'urbanisation des terres non urbanisables. On compense l'urbanisation proposée avec d'autres endroits qui

ont des zones qui peuvent compenser les zones perdues.

Luc Schoukens (Pacte) estime que s'ils veulent une extension de la zone industrielle Nivelles-Nord, ils peuvent aussi envisager la reconversion des papeteries de Virginal. **Christian Fayt (EPI)** annonce que l'InBW a décidé de s'occuper, avec d'autres, de ce site. Cela a été pris en considération au sein de leur bureau exécutif il y a un mois. **VOTE : Oui (Unanimité – 17)**

18. CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE DÉCHÉANCE D'UNE CONSEILLÈRE DE L'ACTION SOCIALE - MADAME ISABELLE GODFROID - PRISE D'ACTE

Christian Fayt (EPI) explique que la déchéance est demandée pour différente raison. Il est donc nécessaire de remplacer cette personne. C'est une prise d'acte.

Ferdinand Jolly (I.C.) estime que la sanction est forte. La personne n'a pas rempli sa déclaration de mandat, mais l'avait fait il y a deux ans. **Christian Fayt (EPI)** répond qu'il y a eu plusieurs rappels avant d'en arriver là.

19. CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE - REMPLACEMENT D'UN MEMBRE - ISABELLE GODFROID - DÉSIGNATION - DÉCISION

Le groupe I.C. a proposé Marc Blaimont.

VOTE : Oui (Unanimité – 17)

20. CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE - DÉMISSION D'UNE CONSEILLÈRE DE L'ACTION SOCIALE - MARIE-EVE DEFRANCE - PRISE D'ACTE

Christian Fayt (EPI) explique qu'il s'agit ici d'une démission, pour des raisons personnelles.

21. CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE - REMPLACEMENT D'UN MEMBRE - MARIE-EVE DEFRANCE - DÉSIGNATION - DÉCISION

Le groupe Pacte a proposé Julie Matagne.

VOTE : Oui (Unanimité – 17)

22. INFORMATIONS DU COLLÈGE COMMUNAL

Christian Fayt (EPI) annonce les prochaines dates de Conseil : le 26 janvier, le 23 février et le 23 mars. Les prochaines dates seront envoyées par mail aux conseillers.

Il annonce également que l'article 12 du règlement de travail a été approuvé.

Luc Schoukens (Pacte) revient sur une précédente information, donnée lors du dernier Conseil par Christian Fayt. Il annonçait le refus de la Ministre Tellier d'approuver l'interdiction d'abattage d'arbres dans la période de nidification. Il a parcouru le document en question, celui-ci est nettement plus nuancé et parle d'un projet intéressant et d'une volonté de la Région wallonne plus globalement dans ce domaine.

23. QUESTIONS ORALES

Wikipower

Luc Schoukens (Pacte) a reçu une circulaire toute-boîte de la société Wikipower qui semblait parler d'un achat groupé d'énergie par les citoyens ittrois et laissait croire que l'initiative était soutenue par des groupes de travail ou la commune. Ils proposent en plus de soutenir le fournisseur Mega, qui n'est pas du tout dans les plus verts repris dans le classement Greenpeace. Le conseiller se demande s'il est possible de faire une vraie proposition aux habitants d'un tel service. Il demande également qu'il soit mis en évidence que c'est un peu une fausse information. **Fabienne Mollaert (EPI)** admet avoir été interpellée à plusieurs reprises à ce sujet. La commune n'a en effet rien à avoir là-dedans. Le PAEDC est en train de creuser la possibilité d'achats groupés.

Live des conseils communaux

Alizée Olivier (MR) demande s'il est envisagé et/ou envisageable de poursuivre la retransmission en live des conseils communaux lorsque la vie pourra revenir en présentiel. C'est un succès, avec jusque 70 personnes pendant les pics d'audience. Tout le monde n'a pas la possibilité de venir chaque mois. Cela permettrait une plus grande transparence et proximité. C'est un message positif à envoyer à la population. **Pascal Henry (MR)** reconnaît que c'est envisagé, mais ça doit être fait en collaboration avec l'administration. Il en profite pour les féliciter de la rediffusion du jour qui a lieu sans problème technique. Toutefois, il ne sera pas possible de mobiliser à chaque fois cinq personnes pour assurer ces « lives », il faudra donc voir la faisabilité technique.

Marché public pour les panneaux photovoltaïques du complexe sportif

Claude Debrulle (Pacte) se dit un peu étonné de la pondération des critères d'attribution du marché. Ce marché est pondéré à 3 critères sur 100 points et on n'y trouve pas des démarches qui pourraient favoriser la participation ci-



L'Etable d'Hôtes

Ferme de Samme

SALLE DE FÊTES ET DE BANQUETS
ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS

CUISINE AUX LÉGUMES BIO

rue de Tubize 4B - 1460 VIRGINAL
067/780 670 - 0497/415 421 - 0494/652 753
letabledhotes@letabledhotes.be

www.letabledhotes.be

ASSURANCES - PRÊTS - PLACEMENTS

PASCAL HENRY

Rue du bois de la Houssière, 68
1460 ITTRE - VIRGINAL

MAIL : ASSURANCES.HENRY@HANDCO.BE SITE : WWW.ASSURANCES-HENRY.BE

L'assurance sans souci ! 067.64 93 09

Partenaires : Allianz, DKS, FFI-ESCA, RHP PARIBAS CANOP, Soliois, DEX, L'Assurance Anversoise, FIDEA, DELA, AG, Foyer

CONSEIL COMMUNAL

toyenne. A l'avenir pour d'autres projets, il serait peut-être possible d'attirer l'attention sur la possibilité d'élargir les critères d'attribution et leur pondération pour agrandir cette participation citoyenne.

Lindsay Gorez (MR) répond que ce n'est pas le CA de la RCA, c'est là-bas que cela doit être discuté. Le cahier des charges a bien été fait dans la possibilité d'aller vers des interventions citoyennes. Elle lui conseille d'en parler avec les représentants de son groupe à la RCA.

Effets de porte

Pol Perniaux (Pacte) souhaite revenir sur les effets de porte dans la côte d'Huleu. Récemment, il a pu constater des vitesses très élevées à hauteur de l'effet de porte, le premier en montant. Il n'est pas conçu comme les autres, le passage plus large. Les voitures s'y engouffrent plus rapidement, d'autant plus qu'il n'y a pas de passage pour les cyclistes à cet endroit. Il trouve cela dangereux et se demande si quelque chose est prévu pour y re-

médier. **Fabienne Mollaert (EPI)** dit avoir eu un rendez-vous avec la tutelle le 19 novembre pour discuter de cela notamment. Pour le moment, il n'y a rien à proposer d'autre parce qu'il se trouve à la sortie d'un tournant. Un effet de porte décalé est donc impossible. Les retours des riverains sont plutôt satisfaisants cependant.

Sensibilisation des parents à la courtoisie

Ferdinand Jolly (I.C.) explique qu'à chaque rentrée, il y a une sensibilisation aux écoles par la Zone de Police pour encourager les parents à la courtoisie. Ces derniers jours, il a été témoin de tensions entre automobilistes aux abords des écoles, avec des parents très peu courtois, pas mal de voitures qui se parquaient n'importe comment. Il se demande s'il n'est pas possible de relancer cela après les fêtes, afin de sensibiliser aux règles de courtoisie et de respect des autres aux abords des écoles. **Christian Fayt (EPI)** répond que « L'opération cartable » a

pourtant bien eu lieu comme chaque année, même s'il n'y a pas eu de folder à cause de la pandémie. La demande sera transmise à la Zone de Police.

Subsides à la culture

Chantal Vanvarebergh (I.C.) se demande si le fait que les Provinces financent les zones de secours signifie qu'il y aura moins d'argent pour le culturel. Si c'est le cas, la commune a-t-elle une stratégie pour pallier cela ? **Christian Fayt (EPI)** confirme qu'il y a des suppressions de budget au niveau de la Province. 25 000 EUR ont été mis en provisions pour soutenir le théâtre en ce sens. 10 000 EUR sont prévus pour continuer Place aux Artistes. Le Député Provincial à la culture va sûrement diminuer de l'ordre de 5 % la première année, et 10 % ensuite. La commune fait ce qu'elle peut à ce niveau-là. Il va y avoir une compensation de la Fédération Wallonie-Bruxelles mais personne ne sait comment tout cela va évoluer.

Carrefour de Virginal

Daniel Vankerkove (I.C.) évoque le carrefour de Virginal qui donne sur Tubize, sur Ittre et dans le centre de Virginal. C'est un carrefour très dangereux, tout le monde le sait. En plein hiver, il y a deux miroirs qui sont embués. Il faudrait pouvoir examiner la possibilité de les remplacer, et d'en profiter pour en mettre de qualité supérieure. Cela sécuriserait déjà ce carrefour. **Jacques Wautier (EPI)** prend bonne note de la demande et va regarder ce qui peut être fait.

Le Conseil se poursuit en huis-clos.

Julie Duthy



**PROCHAIN
CONSEIL COMMUNAL
LE 26 JANVIER 2021**

PHARMACIES DE GARDE

MARDI 19 JANVIER Guillaume ☀ ☾
Rue De La Libération, 46 BRAINE-LE-CHATEAU
02 3669065

MERCREDI 20 JANVIER Depuits-Leblanc ☀ ☾
Rue Neuve, 5 ITTRE 067 648421

JEUDI 21 JANVIER Vandersteen ☀ ☾
Rue De La Déportation, 50 TUBIZE
02 3556079

VENDREDI 22 JANVIER Familia Vion ☀ ☾
L. Rue De La Libération, 10 BRAINE-LE-CHATEAU
02 3669010

SAMEDI 23 JANVIER Ph. De Saintes - Peeters ☀ ☾
Chaussée D'Enghien, 284 SAINTES
02 3900438

DIMANCHE 24 JANVIER Ph. De Saintes - Peeters ☀ ☾
Chaussée D'Enghien, 284 SAINTES
02 3900438

LUNDI 25 JANVIER Ledant ☀ ☾
Rue De La Libération, 10 VIRGINAL-SAMME
067 646187

MARDI 26 JANVIER Multipharma Stievenart ☀ ☾
Rue De Mons, 73 TUBIZE
02 3556050

MERCREDI 27 JANVIER Multipharma Messaoui ☀ ☾
Grand Place, 9 TUBIZE
02 3900355

JEUDI 28 JANVIER Jonckheere ☀ ☾
Rue Frère Taymans, 271 TUBIZE
02 3556259

VENDREDI 29 JANVIER Des Forges - Smoos ☀ ☾
Rue Du Château, 51 CLABECQ
02 3557541

SAMEDI 30 JANVIER De Buijl ☀ ☾
Rue Du Pont, 62 REBECQ
067 638201

DIMANCHE 31 JANVIER De Buijl ☀ ☾
Rue Du Pont, 62 REBECQ
067 638201

GARDE DE 9H À 19H LE LENDEMAIN ☀ ☾



MÉDECINS DE GARDE

Lieu : Hôpital de Tubize (CHTN) au n°8 de l'Avenue de Scandiano.

Ouvert : les samedi, dimanche et jours fériés de 8h à 21h.

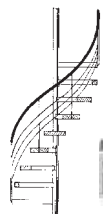
Durant les heures d'ouverture, deux médecins y assureront la garde : le premier assurera les consultations au poste, tandis que le second assurera les visites à domicile au chevet des patients incapables de se déplacer ou de se faire véhiculer au poste de garde pour raison de santé.

L'appel au médecin volant se fera via le 1733.

Les nuits des vendredis, samedis, dimanches et jours fériés (de 21h à 8h), un seul médecin par zone assurera les visites à domicile à caractère urgent, toujours via le 1733

Gascard G.S.C. sa

Constructions métalliques
Ferreneries contemporaines



Ateliers et siège social
Rue de Tubize 12
1460 Ittre - VIRGINAL
Tél. 067/64 79 00
Fax. 067/64 73 03



Electricité Marchal sprl

A votre service depuis 1980

Mise en Conformité

Travaux et dépannages en tous genres.
Vidéoparaphonie.
Chauffage électrique.
Domotique BTICINO et HAGER
Surveillance par caméras.

Contrôle d'accès en tous genres.
Electrification de portail ou porte de garage.

067/64 61 13 - 0475/479 346
info@marchalsprl.com
www.marchalsprl.com



A partir du 04 janvier 2021.

SOLDES

Jusqu'à 70%*

sur TOUTES les montures du magasin.

OPTIC WERY

RUE DE LA LIBÉRATION 42/2 -
1440 BRAINE-LE-CHÂTEAU
02/366.42.30 - OPTICWERYBLC@GMAIL.COM

Or vous souhaitez tout le meilleur pour 2021!
DE LA PART DE TOUTE L'ÉQUIPE D'OPTIC WERY.

*voir conditions en magasin. Soldes jusqu'au 31/01/2021.

FUNÉRAILLES MICHAËL

FUNÉRAILLES MICHAËL
Virginal & Braine-le-Château

Quartier du Tram, 13a - 1460 Virginal
067 70 17 17
www.funeraillsmichael.be

JASMIN
MAZOUT ET PELLETS

www.mazout-jasmin.be

067/64 80 35

COMARTAGRIND
ITTRE - MAUT-ITTRE - VIRGINAL

FAITES LE BON CHOIX, CONSOMMEZ ITTROIS!

L'ASSOCIATION DES COMMERÇANTS, DES ARTISANS, DES AGRICULTEURS ET DES INDUSTRIELS À VOTRE SERVICE!
WWW.COMARTAGRIND.BE

Problème d'égout?
Rioolprobleem?

GODART
LA TECHNIQUE SANS FRONTIÈRES
TECHNIEK ZONDER GRENZEN

067/64.92.55
www.godart.be

POUR VOS PUBLICITÉS
Le Petit Tram
067/64 73 23
www.ittreculture.be
info@ittreculture.be

BÂTIMENT & JARDINAGE
Devis gratuit

Indépendant pratique tous types de travaux intérieurs et extérieurs - Evacuation des déchets

0486/ 723 456

PETITES INSTALLATIONS ET DÉPANNAGES
PLOMBERIE - ELECTRICITÉ
ET AUTRES TRAVAUX DANS LA MAISON :

AUGRANGE sprl

À VOTRE SERVICE

Charles de Le Hoye-Pussemier
067 21 91 79 ou 0476 23 40 78

Couleurs Désir
Peinture & Décoration

PEINTURE INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE
Facades, corniches, chassés...

REVÊTEMENT DE SOL
Lacis, vinyle et parquet

TAPISSAGE
Papier et fibre de verre

PATINE À L'ANCIENNE
AMÉNAGEMENTS
Faux plafonds, cloisons, poses de Gyproc...

Jean-Marc de Sutter
0477 77 49 92
jdesutter@hotmail.com
www.couleursdesir.be

Agence Braine-le-Château

BNP PARIBAS

02/367 94 40

rue Latérale 1A
1440 Braine-le-Château